

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2517 - MARDI 26 JANVIER 2016

ENJEUX DE L'HEURE

Malaise à la Dynamique de l'opposition



Quelques leaders de l'opposition lors d'une manifestation

Page 12

La démarche de la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC) et de ses deux autres collègues de rencontrer le facilitateur de l'Union africaine (UA), Edem Kodjo, de passage à Kinshasa a été considérée comme une trahison au sein de l'opposition. On estime que le parti de Jean Pierre Bemba est allé à l'encontre du mot d'ordre du boycott des consultations menées par l'émissaire de la présidente de la Commission de l'UA. Et pourtant, le MLC s'explique en disant qu'il n'a fait que réitérer à l'ancien Premier ministre togolais l'argument de l'inopportunité du dialogue politique alors qu'il a toujours été permanent au niveau des institutions de l'État. Quant au processus électoral, il a milité pour que le cadre d'échange soit discuté entre les parties prenantes que sont la majorité présidentielle, l'opposition et la Ceni. Nonobstant toutes ces justifications, le MLC ploie déjà sous le spectre d'une marginalisation forcée au sein de la Dynamique de l'opposition.

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Renaissance du Congo écarte Sodigraf

Deux buts à un, c'est le score en faveur du FC Renaissance du Congo face au RC Sodigraf au tour préliminaire de la 52e édition de la Coupe du Congo de football. Le dimanche dans un stade Tata-Raphaël presque totalement acquis à sa cause, l'équipe tuteurée par l'évêque de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa, Pascal Mukuna, a ouvert la marque dès la 6e minute par Manga, alias Cissoko.

Après avoir loupé une flopée d'occasions, le club Orange s'est finalement fait surprendre à la 51e minute avec l'égalisation de Mavakala de Sodigraf. Mais deux minutes plus tard, soit à la 53e minute, la latéral Bahide du FC Renaissance du Congo a redonné l'avantage aux siens au tableau d'affichage avec le deuxième but victorieux.

Page 13

CHAN 2016

La RDC perd face au Cameroun et affrontera le Rwanda en quart de finale

Avec la qualification en poche, les Léopards ont fléchi face aux Lions indomptables du Cameroun, en match de la troisième journée du groupe B de la phase finale du quatrième championnat d'Afrique des nations. Trois buts à un, c'est le résultat de cette rencontre. Pour ce match, le sélectionneur a tenu à reposer un grand nombre des titulaires, parmi lesquels cinq ont écopé d'un carton jaune et risquaient d'être exclus en quart de finale, faisant en fait tourner son effectif.

Les statistiques indiquent que la RDC n'a jamais gagné le Cameroun en phase finale du Chan. En deux confrontations, Les Lions indomptables du Cameroun sont toujours sortis vainqueurs. En quart de finale, la RDC affrontera le Rwanda alors que le Cameroun s'opposera à la Côte d'Ivoire.

Page 13

POLLUTION

La RDC parmi les pays exemplaires



Le président Didace Pembe face à la presse

Pour le président du Parti écologique congolais (Péco) et de la Fédération des écologistes et verts d'Afrique centrale (Févac) Didace Pembe, le calcul des ratios entre la pollution de la RDC et le dioxyde de carbone que ses eaux résorbent fait rentrer ce pays sur la liste de modèle en matière de protection de l'environnement. Il a fustigé cette opinion qui veut classer la RDC parmi les pays pollueurs. La toute petite pollution qu'émet la RDC, a-t-il déclaré, est tout à fait minime par rapport à ce qui est observé dans les pays industrialisés.

Le message que l'écologiste peut transmettre à la base, a-t-il indiqué, est celui du partage d'un développement durable par l'utilisation de l'énergie propre. Et d'ajouter qu'on peut se développer sans polluer, avec à la clé, cette exigence d'une vie harmonieuse afin de léguer à la postérité une planète propre.

Page 12

ÉDITORIAL

Clarté

Si l'on pouvait s'interroger jusqu'à présent sur le fait que le président Denis Sassou N'Guesso briguera, le 20 mars de cette année, un nouveau mandat, le doute a été pratiquement levé hier lorsque le Parti Congolais du Travail, principale formation politique de notre pays, a appelé solennellement le chef de l'Etat à faire acte de candidature. Sauf retournement improbable la cause est donc entendue.

Elle l'est d'autant plus que dès samedi matin, sans attendre les conclusions du conclave organisé par le PCT des milliers de jeunes Brazzavillois, venus des quartiers sud comme des quartiers nord de la capitale, avaient afflué vers le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza afin de prier le chef de l'Etat de se représenter. Invitée par le Groupe de Réflexion et d'action pour un Congo émergent (GRACE) qui tenait sa première réunion publique la foule chantait, dansait, priait tout autour de ce lieu hautement symbolique où reposent à jamais l'explorateur humaniste et les siens. Elle témoignait, ce faisant, d'une ferveur qui n'était pas sans rappeler les moments les plus forts de notre Histoire.

La cause étant entendue il reste à savoir maintenant quand, d'une part, Denis Sassou N'Guesso rendra publique sa candidature et, surtout, quel sera le programme qu'il proposera à nos concitoyens pour les cinq années à venir. Si le premier point ne fait plus aucun doute le second, en revanche, reste à préciser et le plus tôt sera évidemment le mieux.

Si, en effet, l'on peut déduire des actions conduites par le président de la République depuis le début des années 2000, quel sera l'axe principal de sa politique à venir, il est plus difficile de dire quelles seront les grandes innovations qui marqueront le premier quinquennat de la Nouvelle République. De la parité hommes-femmes à l'émergence de la classe moyenne, de la recherche du plein emploi pour tous à la formation des jeunes générations, de l'amélioration de la protection sociale à la modernisation des centres de santé sur toute l'étendue du territoire, de la décentralisation intérieure à l'intégration économique régionale, la liste est aussi longue que variée des initiatives à prendre pour satisfaire les attentes légitimes des Congolaises et des Congolais.

Plus tôt, donc, les options du candidat Denis Sassou N'Guesso seront connues et plus tôt l'opinion publique saura à quoi s'en tenir concernant la suite des événements qui commandent son destin.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Les deux chambres ouvrent leur session administrative le 1^{er} février

La conférence des présidents a fixé, le 25 octobre à Brazzaville, l'ordre du jour de la session ordinaire administrative au niveau des deux chambres du Parlement. Pour l'heure, 22 affaires ont été inscrites à la 41^e session du Sénat, contre 20 affaires à la 11^e session de l'Assemblée nationale.

« Nous n'avons pas eu de nouvelles affaires en dehors des affaires internes », affirme le

hôtel Alima Palace, ainsi que le contrat signé par le gouvernement en vue de l'achat du matériel au profit du Chemin de fer Congo-océan (CFCO). Dominique Lekoyi a aussi annoncé l'examen de quelques affaires internes, telles que : les questions orales au gouvernement avec débat, les questions d'actualité et l'interpellation du gouvernement.

plétant et modifiant certaines dispositions de la loi fixant les conditions d'entrée, de séjour, et de sortie des étrangers en République du Congo. « Nous avons récemment adopté une loi fixant les conditions d'entrée et de sortie des étrangers, mais il y a un sénateur qui a fait une proposition de modification de celle-ci », a déclaré le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou.

Cependant, une légère modification des périodes des sessions a été observée suite aux dispositions de la nouvelle Constitution. Pour rappel, la première session s'ouvre le 15 octobre et se termine le 23 décembre ; la deuxième session s'ouvre le 1^{er} février et se clôture le 10 avril, et la troisième s'étend du 2 juin au 13 août.

Jean Jacques Koumbema
et Josiane Mambou Loukoula

« Nous n'avons pas eu de nouvelles affaires en dehors des affaires internes »

deuxième secrétaire du Sénat, Dominique Lekoyi. S'agissant des vieilles affaires, la chambre haute du Parlement examinera entre autres, le projet de loi portant création d'un établissement public dénommé

L'Assemblée nationale quant à elle, examinera au nombre des affaires, le projet de loi portant création d'un établissement public dénommé hôtel Alima Palace ; le code des hydrocarbures ; deux projets com-

PRÉSIDENTIELLE 2016

Six candidats en lice pour la primaire au PAR

En vue de retenir son candidat à l'élection présidentielle du 20 mars prochain, le Parti pour l'action de la République – Mâ (PAR) va départager six candidats à la candidature.

Clémence Adelaïde Boussoumba, Murielle Bikouta, Marceline Evelyne Ndemba, Jean-Claude Ngoma et Luc Mbon seront opposés au président du parti, Anguios Nganguia Engambé qui entend défendre pour la deuxième fois les couleurs de ce mouvement. Parmi les dispositions prises pour le déroulement de ce vote le 28 janvier, une commission électorale des primaires est mise

en place et un huissier de justice retenu pour vérifier l'authenticité des opérations. Le PAR qui entend expérimenter l'usage du bulletin unique à cette occasion a, en outre, prévu d'impliquer un conciliateur (Nzonzi), afin de garantir la sérénité de cette opération.

De sources proches de la direction du PAR, un corps électoral d'environ 2000 personnes, composé de membres et sympathisants du Parti, est convié à cette élection primaire qui devrait livrer ses résultats le 28 janvier dans la soirée.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2016

Les Amis d'Antoine Ngakosso promettent de soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso

L'association « les Amis d'Antoine Ngakosso » et la Fondation pour le bien-être des populations des quartiers 64 et 65 ont pris l'engagement le 23 janvier à Brazzaville, de conduire le président de la République Denis Sassou N'Guesso à la victoire dès le premier tour du scrutin du 20 mars au cas où il poserait sa candidature.



Jean Claude Ofouémé

Dans une déclaration rendue publique par le président de cette association, Jean Claude Ofouémé, les membres de l'organisation justifient leur engagement par les actions de modernisation et d'industrialisation entreprises par le chef de l'Etat sur l'ensemble du territoire congolais.

Selon eux, il est important et nécessaire de donner à Denis Sassou N'Guesso un autre mandat afin qu'il achève les œuvres d'intérêt communautaire amorcées, destinées à améliorer les conditions de vie des Congolais. De plus, ont-ils poursuivi, les différentes médiations, dans les conflits qui déchirent l'Afrique, menées par le président Denis Sassou N'Guesso ajoutent une plus-value à son auréole internationale. Ainsi, les membres de l'association « les Amis d'Antoine Ngakosso » et la Fondation pour le bien-être des populations des quartiers 64 et 65 ont-ils recommandé au Parti congolais du travail et à la majorité présidentielle de désigner l'actuel chef de l'Etat comme leur candidat à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. Ils sous-tendent leur choix par l'expérience dans la gestion des affaires publiques accumulée par le chef de l'Etat congolais.

Prenant la parole au nom des jeunes de l'association « les Amis d'Antoine Ngakosso » et de la Fondation pour le bien-être des quartiers 64 et 65, Manga Oko a exhorté la jeunesse de ces deux organisations à ne pas prêter l'oreille aux démagogues. Le salut des jeunes, a-t-il dit, se trouve dans les différents programmes de société que conçoit le président Denis Sassou N'Guesso.

Roger Ngombé

les associations Vocal bantou misent sur la continuité avec Denis Sassou N'Guesso

Réunie en assemblée générale le 24 janvier dans le 6e arrondissement de Brazzaville, Talangaï, la Coordination nationale des associations « Vocal bantou » (CNAVb) a demandé au chef de l'Etat de faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

« Nous, Coordination nationale des associations vocal Bantou, réunie en assemblée générale ce jour, demandons au président Denis Sassou N'Guesso, véritable artisan de la paix et de la concorde nationale de faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 », souligne la déclaration rendue publique, au cours de cette rencontre, agrémentée par la sanza et le tam-tam. Les membres de la CNAVb ont, par la même occasion, organisé une collecte d'argent pour soutenir cette candidature et rassuré le président de la République de leur soutien total pour une victoire, disent-ils, sans bavure dès le premier tour du scrutin. La CNAVb justifie sa démarche par le fait que l'actuel chef d'Etat serait une bibliothèque de sagesse congolaise dont le dialogue « mbalé, mbongui ou le kandza » est l'expression par excellence. Il accorde, selon eux, un intérêt particulier à la culture nationale. Celle-ci l'a toujours accompagné lors des grands défis, au travers des groupes tradi-modernes. Présidée par Edouard Ndinga-Oba, la CNAVb est composée de l'Association vocal Bantou (AVB), de Vocal Bantou association (VBA), de l'Association vocal bantou nationale (AVBN), et de l'Association vocal Bantou rénovée (AVBR).

Parfait Wilfried Douniama

L'AOD favorable à la candidature de Denis Sassou N'Guesso

Rangée en ordre de bataille pour l'élection présidentielle prévue en mars, l'Alliance de l'opposition démocratique (AOD) se dit prête à soutenir le candidat de la majorité présidentielle.

L'AOD a exhorté, le 25 janvier à Brazzaville, Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature au scrutin du 20 mars prochain. Pour cette plateforme, le président de la République est le seul garant de la paix. Ses membres ont également évoqué l'implication de l'actuel président en faveur du développement économique et social du Congo; la nécessité de préserver les acquis démocratiques, économiques et sociaux; enfin, son expérience au sommet de l'Etat. Pour dire clair, cette plateforme de l'opposition ne présentera pas de candidat pour la présidentielle 2016. « À l'étape actuelle où s'opèrent de grandes mutations au niveau des Etats, vous avez compris que les congolais n'ont pas besoin d'un dirigeant providentiel. Ils refusent de confier leur destin



Une vue des présidents de l'AOD

à des hommes qui n'ont de projet politique que la tromperie qui demain se transformera en invectives, en menaces et en revendications insensées. C'est donc avec bon sens et raison que vous avez choisi Denis Sassou N'Guesso d'être le timonier de ce navire, symbole de la nouvelle République, qui fera demain du Congo le modèle que tous les Etats africains vont admirer et chercheront à imiter », a déclaré le président coordonnateur de cette plateforme, Dominique Basseyla. A cet effet, des fonds ont été collectés pour appuyer

cette volonté de voir le président de la République présider aux destinées du pays les cinq prochaines années. « Nous devons dès maintenant nous mettre en ordre de bataille, car il s'agira de réaliser une campagne rationnelle qui épouse pas à pas le terrain, qui doit nous mener de parcelle en parcelle et de village en village. Aussi, la victoire de notre candidat dès le premier tour sera-t-elle totale et ne sera pas contestée raisonnablement par les perdants », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoulou

Denis Sassou N'Guesso désigné candidat du PCT

Le Comité central du Parti congolais du travail (PCT) a entériné le 25 janvier à Brazzaville, à l'occasion de sa troisième session extraordinaire, la décision prise par le comité national d'investiture relative à la désignation du président Denis Sassou N'Guesso comme candidat du PCT à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Ainsi, dans une déclaration rendue publique à l'issue de cette session, les membres du comité central ont justifié leur choix entre autres par l'expérience dans la gestion de la chose publique accumulée par Denis Sassou N'Guesso. Ils ont ajouté à cet atout, la nécessité de poursuivre la modernisation et l'industrialisation du pays ainsi que la diversification de l'économie et l'attachement du chef de l'Etat aux valeurs de paix, de démocratie et de bonne gouvernance, sans oublier son attachement au dialogue. Il convient d'ajouter à ces valeurs, l'implication du président de la République en tant que médiateur dans les conflits qui déchirent l'Afrique et le monde.

Les membres du comité central présents à cette réunion ont fait le point des collectes financières organisées par les organes intermédiaires et de base du parti

pour soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso. Ils ont salué, à cet effet, la valeur significative du montant d'argent collecté. Les participants à cette session ont exhorté les organes intermédiaires et de base du parti à poursuivre les collectes de fonds.

En outre, le Comité central a assuré le président de la République de son soutien indéfectible à sa candidature. Les membres de cette instance dirigeante ont pris l'engagement de conduire à la victoire dès le premier tour, Denis Sassou N'Guesso, le candidat du PCT.

Dans son discours de clôture de cette troisième session extraordinaire, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo a salué les conclusions auxquelles la réunion a abouti. Il a pris acte de la validation par le comité central de la synthèse des travaux du comité national d'investiture relative à la désignation du président de la République Denis Sassou N'Guesso comme candidat du parti. Le secrétaire général a exhorté les membres du parti à plus de mobilisation et de détermination pendant la campagne électorale pour une victoire au premier tour.

Roger Ngombé



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)



« RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE CREATION D'UNE CHAMBRE DES METIERS DE L'ARTISANAT EN REPUBLIQUE DU CONGO »

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2100155019170

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « Recrutement d'un Cabinet de Consultant charge de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

Sous la supervision du Directeur de Cabinet du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Assistant, le consultant devra :

- Analyser l'ensemble du système national de l'artisanat ;
- Etablir un état des lieux de l'environnement et des modalités d'organisation et de structuration des acteurs et des activités de l'artisanat ;
- Etablir, en particulier, la typologie des artisans et des entreprises artisanales,
- Etablir la cartographie des formations professionnelles des artisans,
- Définir les missions et les objectifs généraux, opérationnels et spécifiques de la Chambre des Métiers de l'Artisanat et/ou du réseau des Chambres des Métiers de l'Artisanat (départementalisation territoriale) ;
- Discuter et proposer le cadre institutionnel de l'option retenue ;
- Proposer sommairement ses activités stratégiques et opérationnelles dans un plan d'action à court, moyen et long terme ;
- Proposer un schéma global et une feuille de route détaillée de son opérationnalisation ;
- Procéder à une étude économico-financière de la mise en place et de la gestion de l'option retenue ;
- Rendre compte à mi-parcours de l'exécution de sa mission,
- Rédiger un draft de la note de conception de l'option retenue et le soumettre à la validation du ministère ;
- Soumettre au ministère la version finale de la susdite notée en prenant en compte les éventuels commentaires ;
- Restituer et faire valider l'étude de faisabilité.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 08 février 2016 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE CREATION D'UNE CHAMBRE DES METIERS DE L'ARTISANAT EN REPUBLIQUE DU CONGO ».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante :

Ministère du Plan et de l'Intégration

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ; e-mail : pade.pacadec@yahoo.fr

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

VIE DES PARTIS

Naissance de la «Ligue des Démocrates»

Le microcosme politique congolais s'est agrandi le 23 Janvier dernier avec la naissance d'un nouveau parti politique dénommé la Ligue des Démocrates (L.D), présidé par Hervé Moukala Mahicka.

Dans la déclaration des principes fondateurs lue au cours de l'assemblée générale constitutive, la Ligue des Démocrates se dit être un parti radical, qui recherche les solutions à la racine des problèmes, au-delà des faux-semblants superficiels. Ses propositions et son action vont dans le sens d'élever la société pour plus de justice sociale, de liberté, de transparence et de mieux-être. Le parti entend défendre l'égalité de tous les citoyens, la prééminence des textes comme fondement de toute civilisation, l'alternance au pouvoir, l'impersonnalité de l'Etat et la méritocratie. Il se réclame de la sociale-libérale, tout en défendant un modèle de gestion associant l'engagement public et privé, l'actionnariat, le soutien aux créateurs des richesses et d'emplois ainsi que la gestion mixte des biens de production de l'Etat dans un esprit de répartition territoriale et d'ouverture à la sous-région, à l'Afrique et au monde. Par ailleurs, la Ligue des Démocrates se dit être progressiste, moderniste et laïc. Il est idéologiquement du centre-droit et s'est rangé du côté de l'opposition. Les instances nationales de ce nouveau parti sont le Congrès national, le Comité central, le Bureau politique, la Commission de contrôle et de discipline et le Conseil des fondateurs.

Le parti s'engage à appliquer le principe de la parité entre homme et femme dans les fonctions politiques, électives et administratives et à soutenir l'égalité des sexes, la promotion des personnes vivant avec handicap ainsi que des autochtones dans la société.

Dans son discours d'investiture prononcé à cette occasion, le président, Hervé Moukala Mahicka, a demandé aux cadres et militants du parti de refuser la résignation, de poursuivre la lutte pour le triomphe des valeurs sacrées de liberté, d'égalité et de progrès. « *Le chemin ne sera pas facile* », a-t-il dit, avant d'ajouter, « *Je suis conscient des attentes que vous nourrissez mais aussi des doutes légitimes qui vous traversent, tant vous avez été si souvent trahis par les promesses des politiques. Rassurez-vous que nous sommes vous et moi dans ce même camp des trahis et des désabusés* ». La Ligue des Démocrates a pour emblème, le flambeau démocratique. Sa devise est « la lutte continue », alors que son hymne s'intitule la Brazzavilloise.

Jean Jacques Koumba

RENCONTRE CITOYENNE

Les ressortissants de Mossaka consolident leur unité

Le député élu de la première circonscription électorale de Mossaka, département de la Cuvette, le ministre Léon Raphaël Mokoko, a suggéré le 23 janvier, à la diaspora de ce district à Brazzaville, de considérer 2016 comme l'année de l'audace du renouveau, de l'espoir, du donner et du recevoir. Le site touristique Mossaka Beach, situé dans la banlieue nord de Brazzaville, a servi une fois de plus de cadre pour les filles et fils de Mossaka, résidant dans la ville capitale. Si les précédentes rencontres sont

souvent organisées pour impulser la victoire d'un candidat à une élection quelconque, cette fois ils étaient nombreux à venir honorer leur élu, hissé au rang de ministre du Plan et de l'intégration. En effet, c'est à la faveur du remaniement gouvernemental du mois d'août dernier que Léon Raphaël Mokoko est passé de ministre délégué à ministre plein.

Ouvrant le bal, Sébastien Mpoussa, doyen de la contrée qui s'exprimait en langue vernaculaire, a mis un accent particulier sur l'unité dans

la diversité des natifs et ressortissants de Mossaka. Le ministre Mokoko a, quant à lui, demandé aux ressortissants de Mossaka de regarder dans le rétroviseur avant de projeter l'avenir. « *N'oublions surtout pas ce qu'était Mossaka hier, ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il sera demain. Il nous appartient de demeurer unis, unis dans la cohésion. Nous sommes dans une République, nous devons jouer notre partition dans l'édification de la République* », a-t-il martelé.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉSIDENTIELLE 2016

L'association Action Autonomie et Avenir choisit de soutenir Denis Sassou N'Guesso

L'Association action autonomie et avenir (3A) a invité récemment l'actuel chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso à déclarer sa candidature pour l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

« *Considérant les efforts de paix, et de développement consentis, nous, militants de 3A, demandons au président Denis Sassou N'Guesso de faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Nous prenons l'engagement de le soutenir dans ses actions, aux côtés du Parti Congolais du travail* », a précisé le président de cette association affiliée à la majorité présidentielle, Jean Serges Kabou Dia Nzambi.

Justifiant le choix de son association sur Denis Sassou N'Guesso, le président de 3A estime que l'actuel chef de l'Etat est à présent l'homme qu'il faut pour maintenir le pays en paix, condition sine qua non pour toute existence. Pour motiver ce choix, les membres de 3A ont collecté, séance tenante, une somme de 575.000FCFA pour soutenir cette candidature.

« *Je vais transmettre cet argent à qui de droit, notamment à celui que vous aviez choisi comme votre candidat à la prochaine élection présidentielle* », a conclu Jean Serges Kabou Dia Nzambi.

Dans cette même lancée, le Parti pour l'unité, la liberté et le progrès (PULP) de Jean Didace Médard

Moussodia s'inscrit aussi dans cette logique. Il a réitéré son soutien inconditionnel à la candidature de Denis Sassou N'Guesso, les 19 et 20 janvier dernier à Brazzaville, lors de sa première session extraordinaire. « *Le président Denis Sassou N'Guesso nous paraît être la personnalité la mieux placée, pour conduire les changements attendus, en vue de poursuivre la construction de la République, sur la base du respect de la diversité nationale. Question de maintenir le cap d'un développement économique et humain continu* », relève le parti dans une déclaration publiée à l'issue des asises.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

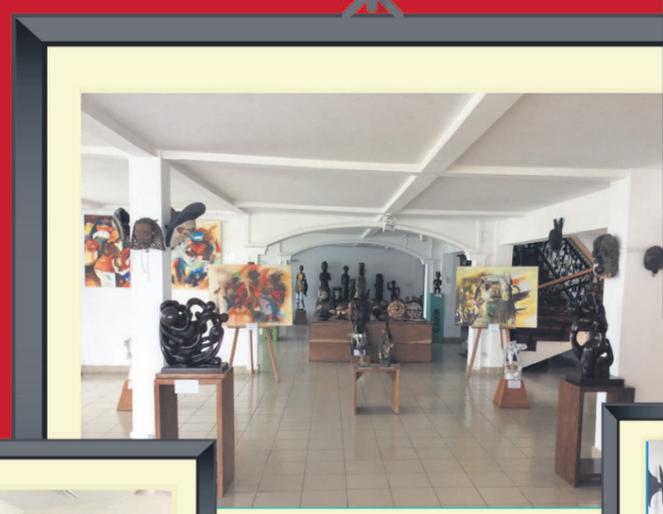
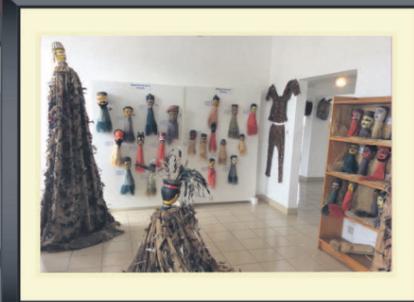
SCULPTURES

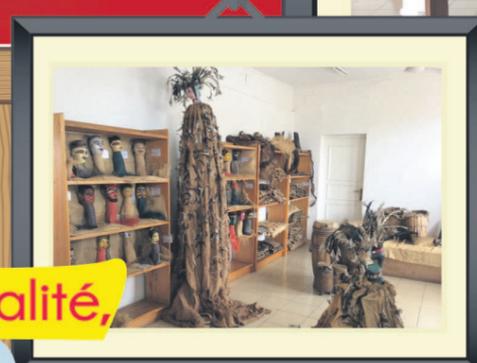
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUES






L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

EAU ET ÉLECTRICITÉ

Henri Ossebi annonce la poursuite de la remontée progressive du niveau des performances

Le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, s'est félicité, le 23 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux, du travail abattu par les cadres et agents évoluant sous sa tutelle, en 2015

Le bilan du ministère de l'Énergie et de l'hydraulique de l'année dernière a été jugé satisfaisant. En effet, selon Henri Ossebi, le niveau exceptionnel des performances réalisées dans les secteurs sensibles de l'eau et de l'électricité peut leur servir de grille d'évaluation. Pour lui, la remontée progressive du niveau des performances en cours dans les deux secteurs doit se poursuivre et s'accélérer. Parlant des réalisations lourdes, il a rappelé que la Société nationale d'électricité (SNE) et la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) ont, activement et avec des fonds propres, épaulé les Grands travaux dans la finalisation des chantiers structurants à Ouessou. « *Le summum de cette contribution stratégique de notre département à la vie nationale, aura sans doute été, comme chacun le sait la célébration merveilleuse, sans accroc, sans délestage, sans incident, des 50^e Jeux africains. Nous avons réussi à hisser notre niveau d'exigence et de conscience professionnelle, en relevant collectivement le défi de sauver l'honneur de notre Nation* », s'est réjoui Henri Ossebi. S'agissant de la gouvernance interne, ces deux entreprises ont désormais atteint, à en croire la tutelle, leur rythme



Henri Ossebi félicitant le directeur général de la SNDE ; crédit photo cabinet (MEH)

de croisière, tel que témoigne la tenue régulière des conseils de gestion et d'administration qui élaborent des budgets, prennent des décisions et accompagnent les réalisations y afférentes. Ces actions sont désormais palpables dans les quartiers et arrondissements.

Augmenter la production en électricité

En perspective, Henri Ossebi a annoncé la montée en puissance de la Centrale électrique du Congo, avec la poursuite des travaux de construction des barrages de Chollet, Liouesso, et Sounda. « *Cela devrait nous permettre, avec un pôle thermique de gaz en-*

fin institutionnalisé à Pointe-Noire, de disposer des moyens d'une meilleure répartition nationale de l'accès et de la consommation d'électricité, notamment avec le passage progressif de 300 à 450 Mégawatts, puis à 600 mégawatts », a-t-il laissé entendre.

Abordant le sujet de l'électrification rurale et d'accès à l'eau potable, le ministre a indiqué que l'Agence nationale d'électrification rurale (ANER) et l'Agence nationale de l'hydraulique rurale (ANHYR) ont été à pied d'œuvre l'année dernière. Le projet « Eau pour tous » suscite désormais, d'après lui, des demandes pressantes, chaque

jour, pour l'élargissement de sa couverture nationale. Il a aussi annoncé le raccordement en cours, au boulevard

énergétique, sur le tronçon Ollombo-Abala-Allembé, dans le département des Plateaux.

EDF et Veolia, des partenaires sûrs ?

Le ministre Henri Ossebi a, par ailleurs, salué le partenariat qui lie EDF à la SNE et Veolia à la SNDE. S'agissant du premier, il a déclaré que le contrat avec EDF a permis d'améliorer radicalement le quotidien de la fourniture en électricité. La conséquence étant la quasi-disparition du cauchemar de black-out et une meilleure maîtrise des répartitions différenciées d'électricité, permettant une meilleure illustration nocturne de la cité. Quant à

Veolia, les dossiers en cours à la SNDE sont en bonne voie. En effet, ces deux partenaires ont accompagné, selon les propos du ministre, le gouvernement lors des plaidoyers auprès de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque mondiale.

Ce qui a permis la ratification récente par le Parlement de ces accords qui doivent permettre bientôt de lever des ressources additionnelles pour la croissance de la SNE et de la SNDE. Pour la SNE, grâce à l'AFD et au PEEDU, il y a eu des concours financiers respectivement de 50 milliards et de 75 milliards FCFA. Une autre enveloppe de 65 milliards FCFA a été accordée à la SNDE par l'AFD. « *Ces fonds, une fois mis en place, permettront à ces deux entités de franchir des paliers décisifs dans leurs prestations, notamment à travers l'accès à l'électricité et à l'eau potable de plus de 300 000 foyers dans nos deux grandes villes* », a expliqué Henri Ossebi.

Concernant les axes de l'année en cours, le ministre a prescrit une meilleure harmonie interne dans le management entre le sommet et la base, un engagement collectif plus étroitement lié à la demande sociale sectorielle ; un suivi méticuleux des prescriptions des organes délibérants. Se félicitant enfin de la qualité et la constance de l'esprit de responsabilité dont les partenaires sociaux ont fait preuve en 2015, il les a exhortés à persévérer dans cette voie.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'évaluation du système LMD, une priorité pour 2016

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a annoncé le 21 janvier, au cours de la cérémonie d'échanges de vœux avec ses collaborateurs, que l'évaluation du système Licence-Master-Doctorat (LMD) sera faite cette année, soit sept ans après son adoption.

Le Congo a adopté depuis 2009 le système LMD à l'université Maien-Ngouabi, opérant ainsi de grandes transformations, réorganisant selon les établissements, le profil, l'organisation et le contenu des enseignements. Pour le ministre Georges Moyen, il est temps de tirer les leçons apprises de cette heureuse initiative pédagogique et d'en définir les perspectives avec notamment des défis à relever. « *Vous comprenez ainsi l'impérieuse nécessité de procéder, au cours de cette année, établissement par établissement, à une évaluation*

rigoureuse et donc sans complaisance de l'application de ce système. Cette orientation vaut également pour les établissements privés d'enseignement supérieur. L'institutionnalisation de l'assurance qualité, autre grande préoccupation, procède de cette nécessité », a insisté le ministre de l'Enseignement supérieur.

Il a également rappelé que le but premier de l'assurance-qualité est de renforcer la qualité de l'enseignement supérieur et d'améliorer le rôle de la contribution de ce secteur à la croissance économique et au développement social du pays. C'est ainsi qu'il a instruit ses services compétents de mettre à la disposition de l'université un référentiel à partir duquel se fera l'évaluation du LMD. Les résultats de cet exercice concernant tous les établissements feront, a-t-il dit, l'objet d'une concertation qui per-



Le ministre Georges Moyen prononçant son allocution d'orientation ; crédit photo Adiac

mettra de tirer le meilleur parti possible de ce système avant fin 2016. L'autre grand chantier qui attend le ministère de l'Enseignement supérieur, cette année, consiste en la poursuite de l'œuvre de mise à niveau des établissements privés à travers

un exercice impartial de retrait, d'attribution ou de renouvellement d'agrément. Le but étant de disposer d'un enseignement supérieur de qualité. Félicitant les établissements ayant accédé à une des formes requises de reconnaissance de l'administration en matière d'agrément, le Professeur Georges Moyen a exhorté l'ensemble des écoles à redoubler d'efforts en vue de l'atteinte de l'objectif à la prochaine session. Quant aux établissements bénéficiaires de l'agrément définitif, il a demandé à la direction générale de l'enseignement supérieur de tout mettre en œuvre afin que des dispositions pratiques relatives à leurs droits et devoirs soient précisées pour leur permettre d'accéder aux divers services de l'Etat.

Abordant l'aspect de la paix sociale, le ministre a invité les partenaires sociaux, notamment les syndicats des travail-

leurs et les associations des étudiants à garder intact leur esprit de responsabilité. Car, les tensions sociales ne peuvent, a-t-il plaidé, qu'affaiblir leur action commune. « *Plus que par le passé les valeurs éthiques et déontologiques, la conscience professionnelle et surtout la conscience citoyenne doivent nous guider dans nos faits et actes* », a-t-il souhaité.

Se félicitant de l'excellence de la coopération avec les partenaires techniques et financiers, Georges Moyen les appelés à la consolidation des relations existantes, à la diversification des associés et au renforcement des politiques d'intégration. Il a, enfin, souligné la nécessité de renforcer la collaboration avec les autres ministères en charge des enseignements pour une politique nationale de l'enseignement plus cohérente et plus offensive.

P.W.D.

RELIGION

Les musulmans du Congo renouvellent leur confiance à El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka

Le président sortant du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC) a été réélu pour un nouveau mandat de cinq ans à l'issue de la 5e assemblée générale des musulmans, tenue les 23 et 24 janvier au Palais des congrès de Brazzaville

Arrivé à la tête du CSIC en 2009, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka va poursuivre son travail pendant les cinq prochaines années. En effet, le président sortant a obtenu 53 des 60 voix lors d'une élection parmi quatre candidats en lice, organisée le dernier jour de l'assemblée générale. Il présidera notamment aux destinées des 887 000 musulmans, répartis dans près de 192 mosquées implantées à travers tout le territoire congolais. Aussitôt réélu, le président du CSIC qui sera désormais suppléé par Youssouf Ngolo, en sa qualité de premier vice-président, a mis en place un bureau exécutif national de 38 membres. El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka a également installé une commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres, présidée par Ebondza Mohamed.

Prêtant serment après son élection, le président du CSIC s'est engagé à défendre le droit du plus faible car, dit-il, l'opprimé sera plus fort que son oppresseur. « *Obéissez-moi tant que j'obéis à Dieu et à son prophète. Si je transgresse leurs commandements, vous ne serez plus tenu de m'obéir* », peut-on lire dans son serment. Revenant sur sa réélection, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka a rappelé que dans l'Islam on



Une vue de la salle ; crédit photo Adiac

n'impose pas de dirigeants car ce sont des grands électeurs qui ont su départager les quatre candidats en lice. C'est ainsi qu'il a prêché l'unité au sein des musulmans. « *Chers frères et sœurs, l'histoire vient d'être tournée sur le devenir des musulmans au Congo. Nous avons lavé le linge sale en famille, les musulmans restent unis. Hier, on parlait dans les deux coins, mais aujourd'hui on est ensemble, ayant tous la crainte d'Allah, dominons nos douleurs car ce qui importe pour nous c'est que les*

musulmans se sentent en paix, que le Congo se sente en paix et que les autorités comptent sur les musulmans pour la paix au Congo », a-t-il conseillé.

Reconduit dans ses fonctions, il entend poursuivre le travail amorcé depuis son premier quinquennat, notamment dans le cadre de l'éducation des adeptes et la lutte contre le désordre, le terrorisme. Le maintien de l'unité des musulmans en collaboration avec leurs frères chrétiens est aussi l'une de ses actions, le but étant de consolider la paix

dans le pays. Il a ensuite insisté sur le fait que l'Islam n'est pas la religion du terrorisme au Congo. « *Nous allons continuer à sen-*

sibiliser les musulmans du Congo quant au respect des directives de l'autorité afin qu'il n'y ait pas de soupçon entre les musulmans de nationalité congolaise et ceux d'origine étrangère. Que le gouvernement fasse confiance aux musulmans, qu'ils vaquent à leurs occupations spirituelles et commerciales. Nous devons également poursuivre nos contacts avec des partenaires extérieurs puisque le CSIC a des relations avec les musulmans africains », a-t-il laissé entendre.

Un bilan jugé satisfaisant

Faisant le bilan de son action pendant le premier mandat, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka a rappelé que l'Islam a appuyé les mesures du gouvernement, notamment du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation sur l'interdiction du port du voile intégral dans les milieux publics pour des raisons de sécurité pour tous. Selon lui, cette question qui se présentait comme une affaire taboue, a été suivie par certains pays comme le Tchad, le Niger, le Cameroun et le Mali. Le CSIC a, par ailleurs, remis à niveau l'Institut Paul Kamba et les autres centres conventionnés islamiques avec des enseignants franco-arabes. Ce qui a fait que les résultats sont satisfaisants à 90%. « *Nous tenons à signaler que l'Islam au Congo se porte bien avec près de 192 mosquées et 887 000 musulmans. Cela est le résultat d'un travail assidu, plein de sacrifice* », soulignait le président du CSIC à l'ouverture des travaux.

Rappelons que les travaux de la 5e assemblée générale du CSIC se sont déroulés en présence des délégations musulmanes de la RDC, du Gabon, du Tchad, et du Soudan qui, dans leurs messages, ont prêché la paix. La cérémonie d'ouverture a, quant à elle, été présidée par le représentant de la ligue islamique mondiale.

Parfait Wilfried Douniama

OPÉRATION BARKHANE

Pour Jean Yves Le Drian «la France n'envisage pas de changer de méthode ni de type d'action»

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a déclaré que malgré les attentats au Mali et au Burkina Faso, la France va poursuivre son opération antiterroriste dans son format actuel.

Le 15 janvier dernier, des jihadistes ont frappé pour la première fois la capitale burkinabè, Ouagadougou, tuant 30 personnes. En novembre dernier, un commando avait déjà fait 20 morts dans un hôtel à Bamako au Mali. Mais Jean-Yves Le Drian n'envisage pas de grand changement.

Jean-Yves Le Drian : le dispositif Barkhane donne « satisfaction »

« *Ces deux attentats montrent que l'action que nous devons mener au Sahel n'est pas achevée* », a déclaré Jean-Yves Le Drian lors d'un point de presse commun avec le secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter. « *J'ai toujours dit que ce serait un travail de longue haleine* », a-t-il ajouté.

Avant de conclure : « *Pour la France il n'est pas envisagé de changer de méthode ni de type d'action* ».

Evoquant la situation au Mali, il a précisé que « les groupes terroristes ont fait l'objet d'un repli même s'il y a là ce qu'on pourrait appeler des métastases ». Mais on sait que des zones entières échappent encore, au Mali, au contrôle des forces maliennes et étrangères. Toutefois, Jean-Yves Le Drian estime que le dispositif Barkhane « *donne satisfaction [...] y compris dans l'articulation que nous avons avec les pays du G5 Sahel* ».

La France recherche « *activement* » Mokhtar Belmokhtar, responsable présumé de l'attaque de Ouagadougou attribuée au groupe Al-Mourabi-

toine proche d'Aqmi. « *Nous le recherchons activement* », a indiqué Jean-Yves Le Drian. Mokhtar Belmokhtar a donné pour mort à plusieurs reprises, des informations récentes indiquent qui se serait replié en Libye.

La sécurisation des villes sahélienne est une mission impossible

Pour certains experts français, sécuriser les villes sahéliennes est une mission impossible pour la force Barkhane sur une zone désertique de la taille de l'Union européenne (UE). « *Entraver l'action de petits groupes de jihadistes mobiles et bien armés, qui choisissent des cibles molles comme des hôtels, et surtout n'espèrent pas survivre à leur assaut, est*

tout simplement mission impossible », estiment-ils.

« *De plus, quand vous avez à faire à un ennemi qui accepte la mort comme résultat de ses opérations, vous ne pouvez pas faire grand-chose* », ajoute un expert américain : « *ils savent que les forces spéciales françaises ou américaines interviendront à temps pour les éliminer mais ils y vont quand même. Donc il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de prévenir ce genre d'attaque* ».

Les hôtels et les restaurants fréquentés par les occidentaux, cibles molles

Dans les pays du Sahel, les cibles potentielles comme les grands hôtels ou les restaurants fréquentés par les Occidentaux sont la plupart du temps gardés par des vigiles civils mal ou pas armés, qui

ne peuvent en aucun cas s'interposer face à un commando motivé, armé de kalachnikovs. Même des soldats ou des policiers en armes, pris par surprise, ne sauraient à coup sûr les arrêter devant l'entrée. Ce genre de cibles molles est impossible à protéger dans toutes les villes africaines selon Michael Shurkin, du centre de réflexion américain Rand Corporation.

« *La seule solution à long terme selon lui, est de continuer à travailler avec les forces locales, pour qu'elles le fassent. C'est ce que la France et les Etats-Unis font, cela doit être amélioré. De toutes les façons, combien la France pourrait ajouter de soldats à l'opération Barkhane? Zéro. Et même si elle pouvait en envoyer 10.000 de plus, ça ne changerait rien* ».

Noël Ndong

ELECTIONS EN RCA

La Cour constitutionnelle confirme les résultats d'Anicet Dologué et Faustin Touadéra, mais annule les législatives

La Cour constitutionnelle de transition (CCT) censée proclamer les résultats définitifs, a rejeté lundi toute requête contestant les résultats provisoires. Les deux anciens Premiers ministres, Anicet Georges Dologué (23,74%) et Faustin Archange Touadéra (19,05%), vont s'affronter au second tour.

La Cour constitutionnelle était appelée à statuer sur plus de 400 requêtes introduites par les candidats à la présidentielle et aux législatives. Arrivés respectivement en troisième et quatrième positions, Désiré Zanga Kolingba (12,04%) et Martin Ziguélé (11,43%), réclamaient l'annulation partielle et le recomptage des voix à la présidentielle. Initialement prévue pour le 18 janvier, la décision de la haute instance juridictionnelle de la RCA, reportée au 22 puis au 25 janvier, est susceptible d'aucun recours. Selon les résultats

provisaires de l'autorité nationale des élections (ANE), Anicet Georges Dologué obtenait 23,78% et Faustin Archange Touadéra récoltait, quant à lui, 19,42%. Les cinq requêtes de Désiré Zanga Kolingba, Martin Ziguélé, Karim Meckassoua (environ 3%), Sonny Collet et Cyriaque Gondha, ont été rejetées aux motifs qu'elles ne sont pas fondées. Les sages de la Cour ont estimé, par ailleurs, que les irrégularités suscitées par les contestataires ne sont pas de nature à remettre en cause les résultats disponibles. « Il faut respecter le verdict de la Cour constitutionnelle au lieu de faire des tapages, du désordre pour rien », a invité un jeune rencontré à Bangui par la radio Ndekeluka (une station des Nations unies). « Cela ne sert à rien de manifester, je vais accompagner le nouveau parce qu'on a

vécu des choses dans ce pays », a confié un autre jeune bangouais.

Même son de cloche du côté des leaders politiques. « J'invite les centrafricains (...) au calme. Je les invite à l'apaisement, au fair-play et au sens de la responsabilité. Qu'ils ne se laissent plus manipuler par ceux qui ne cherchent que les intérêts personnels et égoïstes », a déclaré un candidat malheureux à la présidentielle du 30 décembre, Joseph Yakété cité par la même source. « Avoir l'humilité de reconnaître qu'on a perdu pour ne pas mettre le pays en péril. Personne n'a intérêt qu'il y ait encore des problèmes ou troubles dans le pays », a-t-il martelé.

Les législatives annulées
Les législatives sont entachées de nombreuses irrégularités, ont admis les sages de la Cour constitu-

tionnelle de Centrafrique. D'après les chiffres provisoires de l'ANE, 22 députés ont été élus au 1er tour sur 140 sièges à pourvoir au Parlement, soit 118 circonscriptions à pourvoir au second tour. Tous les acteurs sont unanimes sur l'irrégularité du scrutin législatif. Malgré la forte mobilisation des électeurs, il y a eu des retards constatés dans l'ouverture de certains bureaux de vote ; absence de bulletins de vote des députés et confusion dans certaines circonscriptions... Les législatives sont annulées et devront être reprises dans deux mois, ont décidé les sages centrafricains.

Le 2^e tour reporté au 7 février

Le scrutin était pourtant groupé : présidentielle et législatives. Par exemple dans le nord-ouest, Anicet Georges Dologué, le can-

didat arrivé en tête, est battu dès le premier tour des législatives dans la région de Bocaranga (sa ville natale). Quant à Faustin Archange Touadéra, 2^e au premier tour de la présidentielle, il est en ballottage favorable dans sa localité de Damara (au centre, 75 km au nord de Bangui). « De nombreuses anomalies entachent ces législatives, et elles devraient être régularisées par la Cour constitutionnelle », avait reconnu l'ANE en charge du scrutin.

Le calendrier électoral en Centrafrique était initialement prévu pour le 31 janvier. En raison des difficultés techniques, d'après l'Autorité nationale des élections (ANE), le second tour de la présidentielle est reporté au 7 février 2016. Les deux anciens Premiers ministres devront donc convaincre de nouveau les électeurs centrafricains.

Fiacre Kombo



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION

CONCOURS DES MEILLEURS PROJETS D'ENTREPRENEURIAT

Appel à candidatures

Projets d'entrepreneuriat
Social



1^{ère}
ÉDITION

Projets d'entrepreneuriat
Économique



- Jeunes Congolais
- Jeunes porteurs de projets
- Jeunes de la diaspora

Agés de 18 à 35 ans

Retrait et dépôt des candidatures
16 Janvier - 05 février 2016

Proclamation des résultats
12 février 2016

Remise des prix
13 février 2016

Prix en numéraire de 3 à 5 millions FCFA

Bourse d'accompagnement et d'incubation au sein de la Fondation Perspectives d'Avenir d'une valeur de 5 à 10 millions FCFA

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS :

Au 4^{ème} Etage Immeuble YOKA Bernard Rond-Point de la Coupole, Centre-ville, Brazzaville, Congo
Tél: (+242) 222 81 20 20
Email: info@perspectivesavenir.org / Facebook: fondationperspectivesavenir / www.perspectivesavenir.org

La MINUSCA appelle au respect du choix du peuple

Le second tour de l'élection présidentielle aura lieu le 30 janvier. Dans cette perspective, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) a demandé dimanche aux candidats et aux partis politiques d'exhorter leurs adhérents et sympathisants pour qu'ils acceptent les résultats prononcés par la Cour constitutionnelle.

Dans un communiqué, la force internationale a souhaité que les candidats « maintiennent le calme et le civisme dont les électeurs centrafricains ont fait preuve jusque-là ». L'appel à la sérénité et au calme de la force de l'ONU a été lancé au moment où la Cour constitutionnelle de transition de la République centrafricaine s'apprête à publier les résultats définitifs du premier tour des élections présidentielle et législatives.

« La Minusca réitère son appel aux candidats à respecter leurs engagements contenus dans le Code de bonne conduite notamment à accepter les résultats des urnes, à recourir au dialogue ou tous les autres moyens pacifiques et/ou légaux dans le règlement de nos différends et à renoncer à la violence sous toutes ses formes pour régler les contentieux électoraux », souligne la source.

Réaffirmant que « les urnes restent la seule voie acceptable pour l'élection des futurs dirigeants de la République centrafricaine », la force de paix a félicité les Centrafricains pour leur « comportement patriotique » affiché depuis le début du processus électoral dans le pays. Elle a par ailleurs assuré qu'avec ses partenaires stratégiques, à savoir les forces de sécurité intérieures centrafricaines et Sangaris, ils « veilleront à ce que le processus électoral en cours ne soit pas perturbé ».

« La Minusca et l'ensemble des Nations unies restent engagés aux côtés des autorités de la transition, et de l'ANE en particulier, pour apporter leur soutien technique et sécuriser la suite de ce processus électoral qui devra conduire au retour à l'ordre constitutionnel en République centrafricaine », conclut la source.

Nestor N'Gampoula

VIE ASSOCIATIVE

Le « Grace » porté sur les fonts baptismaux

Le Groupe de réflexion et d'action pour le Congo émergent (Grace), a fait sa sortie officielle, le samedi 23 janvier 2016 au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Faisant d'une pierre deux coups, il a également lancé un vibrant appel au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, à faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 2016.

Coup d'essai- coup de maître, c'est ce que l'on peut dire de la sortie officielle de cette association, présidée par Béline Ayessa, qui s'est déroulée en présence des dizaines de milliers de jeunes venus des différentes communes de la ville de Brazzaville. Cette vague humaine exprime la ferme volonté de rêver et de faire de ces rêves une réalité. « Nous

En effet, la mission du « Grace », est d'accompagner les convergences politiques autour de l'objectif fédérateur qu'est l'émergence. Cette mission se décline à travers les objectifs suivants : proposer des actions innovatrices en s'appuyant sur les analyses de terrain ; participer par la formation et le conseil à l'activité prospective des zones à explorer pour



Béline Ayessa présidente du « Grace » prononçant son mot de circonstance

font débat dans l'espace public du Congo. C'est pourquoi, il voudrait apporter sa part d'expertise au service du bien commun. Ainsi donc, la recherche de la paix, la construction nationale, l'intégration régionale sont

ont été rendues favorables grâce aux acquis de l'histoire récente. « La Nouvelle République qui se met en marche nous inspire et doit inspirer les générations d'aujourd'hui et celles de demain. Elles sont appelées à jouer un rôle majeur dans le maintien et le renforcement du tissu social national. Que de chemins parcourus ! Que de barrières sautées ! Que de tensions apaisées ! Aujourd'hui, l'opportunité est nôtre. Elle est rendue possible par l'action déterminée de celui qui préside aux destinées de notre pays. La conscience élevée qu'il a de la place du Congo dans le monde, l'idée de la paix dont il a fait un credo quotidien de son action, et le désir ferme de doter notre pays d'instruments institutionnels et économiques fiables, sont autant d'atouts qui rassurent sur les « Chemins d'avenir ».

Les perspectives qui s'annoncent dans le jeu politique remettent à nouveaux frais, les ambitions que chacun est en droit de nourrir pour son pays. C'est pourquoi, le Groupe de réflexion et d'action pour un Congo émergent a saisi cette opportunité pour rappeler à la mémoire nationale que sans Denis Sassou N'Gusso, les balises de l'avenir de ce pays ne seraient pas si claires et le relief de l'espace public congolais si ou-

vert. D'où il invite les Congolais à travailler à la préservation des acquis, qui ne sont autres que la paix et la stabilité collective. Ainsi, le Grace qui se doit de continuer à accompagner l'élan donné par cet homme d'action, qui a une vision pour son pays, qui a un projet pour la jeunesse, et qui porte le Congo dans son cœur comme on porte un être précieux, choisit Denis Sassou N'Gusso pour conduire les destinées du Congo vers les terres rassurantes d'une nouvelle République, avec ses institutions fortes, un regard renouvelé sur cette jeunesse dont la nouvelle constitution souligne si nettement la place, une fière ambition de ce que le Congo peut et doit offrir à l'Afrique et au monde. L'enjeu étant impérieux et les implications graves, le « Grace » prie ainsi le président de la République de considérer comme un acte historique l'appel qu'il lui a lancé au nom de la jeunesse ici rassemblée.

Signalons que la manifestation a été animée par Harry Potter, Styleur Weezy, Quentin Moyasco le grand Moïse et Youyou Mombangé dit De Brazza. Ce dernier a même composé, séance tenante, une chanson sur l'association et sa présidente, au grand étonnement des spectateurs.

Bruno Okokana



Des dizaines des milliers des jeunes au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

voulons et sommes déterminés à participer à cette aventure de la construction d'un État moderne par la réflexion et l'action », a déclaré Béline Ayessa

un mieux-être social ; analyser et anticiper les voies d'action propices aux politiques d'émergence. Aussi, le « Grace » n'est pas moins intéressé par les questions qui

autant de thèmes qui constituent le socle des actions que ce groupe aura à mener. Parlant des circonstances de la naissance du Grace, Béline Ayessa, a déclaré qu'elles

TOURISME

Le Congo-Brazzaville, une destination de plus en plus prisée

Le constat a été fait lors de la foire internationale du tourisme (Fitur) qui s'est déroulée du 20 au 24 janvier 2016 à Madrid.

Le Congo et le Togo étaient représentés à cette foire à l'invitation de Pefaco Hoteles, filiale d'hôtellerie de luxe de Grupo Pefaco. Les deux pays ont pu bénéficier d'une large promotion de leurs services touristiques pendant l'événement, indique un communiqué de Pefaco Hoteles. « *Après de 9500 entreprises issues de 175 régions et pays du monde, les représentants du Togo et du Congo ont pu mettre en œuvre une vaste campagne de promotion des infrastructures d'accueil existantes, des espaces naturels du bord de mer et de l'intérieur, tout en évoquant les projets en cours* », explique-t-on. Au cours de la

foire, les deux pays ont suscité un très fort besoin d'information des voyageurs, des tours opérateurs, des compagnies aériennes et des consommateurs du monde entier. « *Pré-servés et authentiques, ouverts et bien équipés, le Togo et le Congo-Brazzaville sont des destinations de plus en plus prisées sur le marché international du tourisme, ainsi qu'en atteste la croissance du secteur dans les deux pays* », souligne le communiqué de presse. Pour Pefaco Hoteles, la République du Congo est une destination touristique de choix grâce notamment à ses vestiges historiques, ses villages pittoresques, ses paysages variés,



Les stands du Togo, du Congo et Pefaco Hoteles de chasse. Grupo Pefaco est spécialisé dans les secteurs des jeux et loisirs et de l'hôtellerie.

ses plages féériques, ses traditions ancestrales et religieuses, ses parcs nationaux et réserves

Le groupe dirigé par ses fondateurs Francis Perez et Olivier Cauro emploie plus de 3000 collaborateurs dans treize pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Nigeria, RD Congo, Rwanda, Togo, Paraguay, Espagne et Portugal. Filiale hôtelière de Grupo Pefaco, Pefaco Hoteles conçoit, finance, construit et exploite des complexes hôteliers de luxe en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest. L'enseigne Pefaco Hoteles comprend actuellement quatre complexes hôteliers dont deux en exploitation en République du Congo (Pefaco Hotel Alima Palace à Oyo et Pefaco Hotel Maya Maya à Brazzaville et deux autres complexes en développement, Pefaco Hotel Prestige Brazzaville et Pefaco Hotel Prestige Lomé.

Patrick Ndungidi

AVIS

Je m'appelle Ahombo Dominique Bienvenu, je désire désormais être appelé AYELE-MIKHO Esdras Bienvenu. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

À LOUER

* Un immeuble à l'entrée du Beach de trois(3) étages avec trois(3) appartements identiques composé comme suit :

- 3 chambres à coucher avec toilettes ;
- une (1) salle à manger ;
- Une (1) cuisine ;
- Une (1) toilette.

* Une villa à M'pila avec quatre(4) chambres à coucher, un(1) salon, une cuisine ainsi que deux(2) studios annexes ;

* Une villa à proximité de l'ex télé Congo avec trois (3) chambres à coucher dont deux(2) avec toilettes, un salon, une salle à manger, une cuisine et une toilette.

Contact : 06 655 80 00 / 06 621 88 88

NÉCROLOGIE

Philippe Kimpala, Dr André Bahama, Daniel Malonga "Arada", Thérèse Nkoussou, Clarisse Peleka, Les enfants Lenga et toute la famille Kitouma, ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissance, le décès de leur grand-frère, oncle et père, André Lenga. Décès survenu le 12 janvier 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire à lieu au n°77, rue Nkouka Batéké (réf. Berden en allant vers Mpissa) à Bacongo.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Judi 28 janvier 2016

-9h00 : levée du corps à la morgue de Makélékélé ;

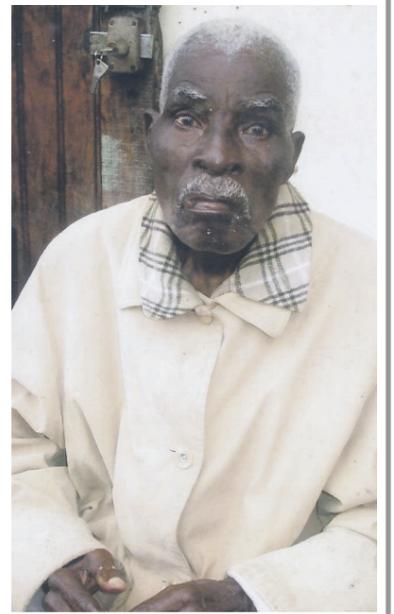
- 10h00 : recueillement

- 11h30 : départ pour l'église protestante de Bacongo ;

13h00 : départ pour le cimetière de Loukanga 2 ;

- 15h30 : retour ;

- 17h00 : fin de la cérémonie.



REMERCIEMENTS

Madame Okombi née Mabounda Laure Virginie et ses enfants : Okombi Laujean, Okombi Raïda et Okombi Virchel expriment leur reconnaissance et sincères remerciements à tous les proches, parents, amis et connaissances ainsi qu'à la mutuelle « Femmes Unies » pour leur affection et assistance multiforme lors du décès de son père, grand père, Jean Pierre Mabounda survenu le 8 janvier et inhumé le 14 janvier au cimetière Ma Compagne à Brazzaville. Papa, que ton âme repose en paix.

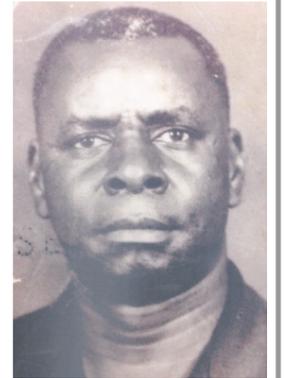


IN MEMORIAM

26 janvier 1998 – 26 janvier 2016-01-25

Il y a déjà 18 ans que Désiré Motoly a quitté la terre des hommes. La famille, notre cher époux, papa, grand-père, arrière petits fils, neveux, sœurs demande à tous ceux qui ont connu ce rassembleur d'avoir, en cette date de triste souvenir, une pensée pieuse pour lui.

Que la Sainte-vierge Marie nous soutienne et continue de veiller sur sa famille particulièrement notre Maman.



La société HAUT INT TECH CONGO OFFICE recrute des assistant de gérant, vente et service clientèle.

La mission

Rechercher des clients potentiels et connaître leurs besoins

Réaliser les objectifs de ventes selon le plan
Maintenance les relations avec les clients

Qualifications

Au minimum, détenir un diplôme Bac+3
2 ans ou plus d'expérience dans la domaine de vente et marketing à Brazzaville
Maître bien des logiciels Word et Excel
Avoir une très bonne capacité de communication, une bonne disposition pour le travail d'équipe

TOUS LES CANDIDATS DOIVENT DÉPOSER LE CV PAR E-MAIL OU SUR L'ADRESSE AU-DE-SOUS :

E-mail : HITCONGO@hotmail.com

Tél : 069592222

Adresse : Résidence Ericka, Cité du Clairon (en face de parc zoologique), Brazzaville



25 janvier 2006-25 janvier 2016, cela fait exactement dix (10) ans ce jour qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre chère maman, Madame Ngatsé née Eoué Angélique. En cette date commémorative, les enfants Ngatsé Théodore, leurs enfants et petits-fils ainsi que Pascal Itoua Oyona avec tous ceux qui l'ont connu ont une pensée pieuse pour sa mémoire. Maman Angélique, nous ne t'oublions jamais et ne cesserons de te témoigner notre profonde gratitude. Maman, que ton âme repose en paix !

Les années passent, mais les souvenirs restent. Cela fait six ans, jour pour jour, que notre père, mari, frère, oncle et ami, Clotaire Okoumou, (de Clo, Président Tac Tac) a été rappelé à Dieu.

En ce triste et douloureux anniversaire, une messe d'action de grâce en sa mémoire sera célébrée ce mardi 26 janvier 2016 à 06h 15min, à la paroisse Sainte Marie de Ouenzé, Mama Elombé.

La famille Okoumou invite parents, amis et connaissances à avoir une pensée pieuse pour lui et à bien vouloir s'associer à elle pour cette célébration eucharistique.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 22^e journée, 3^e division

Remplaçant, Francky Sembolo est entré à la 77^e lors du succès d'Osnabrück face à Aalen (2-1). Quatre minutes plus tard, il donnait un ballon décisif à Syhre : servi au point de penalty, dos au but, il contrôle du gauche, résiste à la pression de son défenseur et sert son coéquipier, sur la droite de la surface. Avec ce succès, Osnabrück remonte au pied du podium, avec 35 points.

Angleterre, 27^e journée, 4^e division

Clevid Dikamona était sur la droite de la défense à trois de Dagenham, qui fait match nul à Newport County (2-2). Mais c'est dans les rangs des Exilés qu'un Congolais s'est distingué : arrivé au club le 21 janvier, John-Christopher Ayina est entré à la 58^e alors que Dagenham menait 2-0. A la 83^e, il réduisait le score. Rejoint sur le fil, Dagenham peut donc nourrir des regrets et redevient relé-gable (23^e avec 20 points), tandis que Newport est 20^e avec 24 points.

Belgique, 23^e journée, 1^{re} division

Soirée cauchemardesque pour Marvin Baudry, remplaçant au coup d'envoi du match entre Zulte-Waregem et Louvain (2-2). Entré en jeu à la 36^e en remplacement de Joël Sami, il a été expulsé à la 47^e pour une faute sur Kostovski. Vendredi soir, Ostende s'est incliné à Courtrai (1-2), sans Yannick Loemba, non retenu. L'avenir de l'ancien joueur de Mons semble s'écrire ailleurs qu'à Ostende, où il n'a pris part qu'à 97 minutes (7 apparitions) cette saison.

Belgique, 22^e journée, 2^e division

Remplaçant, Maël Lépicié est entré à la 85^e lors de la victoire de Roulers à Tubize (1-0).

Jordan Massengo était titulaire lors de la défaite de l'Union-Saint-Gilloise sur la pelouse du Patro Eisden (1-2). Remplacé en fin de match alors que le score était d'un but partout.

Au classement, Roulers est 3^e avec 39 points, mais ne compte qu'un match en retard quand Antwerp, Tubize et le Cercle Bruges, respectivement 1^{er}, 2^e et 4^e, en compte 2. Septième, l'Union totalise 35 points, mais a 3 matchs en retard à jouer.

Allemagne, 22^e journée, 3^e division

Sans Pitchou Mouaya, Hallescher s'incline à domicile face à Magdebourg (1-2).

Au classement, Osnabrück est 5^e avec 35 points (contre 46 pour le 1^{er} et 36 pour le 3^e). Avec 29 points, Hallescher recule en 9^e position.

Belgique, 23^e journée, 1^{re} division Francis N'Ganga était titulaire lors du revers de Charleroi à Anderlecht (1-2). Offensif, il obtient le corner de l'ouverture du score des Zèbres.

Au classement général, Ostende est 4^e avec 39 points, devant Zulte-Waregem, 5^e avec 5 points de moins. Le Sporting Charleroi est 8^e avec 1 point de retard sur Genk, le 6^e.



Recruté jeudi, John-Christopher Ayina a marqué son premier but samedi en faveur de Newport County face à Dagenham et Clevid Dikamona (droits réservés)

Ecosse, 22^e journée, 2^e division

Dominique Malonga n'est pas entré en jeu lors du succès d'Hibernian face à Saint-Mirren (3-1). Avec ce résultat, Hibernian double Falkirk (48 points contre 46), mais reste à deux longueurs des Rangers. Notons que les Rangers ont deux matchs en retard à jouer, contre 1 pour Hibernian et aucun pour Falkirk. Espagne, 20^e journée, 1^{re} division Steven Nzonzi était titulaire lors du match nul de Séville à Vicente Calderon (0-0). Un bon point pris face à l'Atletico Madrid, qui perd ainsi la tête de la Liga. Retenu dans le groupe de Grenade, Thierry Bifouma est resté sur le banc lors du succès de son équipe face à Getafe (3-2). L'attaquant congolais n'avait pas été convoqué en Liga depuis le 7 novembre. Rappelons que le 14 janvier, il était entré à la 58^e face à Valence, en Coupe du Roi.

Israël, 20^e journée, 1^{re} division Aligné au coup d'envoi de la réception du Maccabi Netanya, Mavis Tchibota a été remplacé à la 81^e. Kfar Saba l'emporte 1-0 et revient à la 9^e place, avec 2 points de retard sur la 6^e place, synonyme de play-offs.

Israël, 21^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv est sévèrement battu sur son terrain par un mal classé, l'Hapoel Jérusalem (0-4). Romaric Etou était titulaire et a joué toute la rencontre. Le Beitar restait sur une série de 3 victoires et reste ainsi à 3 points de la 8^e place, synonyme de play-offs.

Ligue 1, 22^e journée

Prince Oniangue et Reims prennent le point du nul à Saint-Etienne (1-1). Mais le capitaine des Diables rouges a livré un match sans relief dans l'entrejeu : 40 ballons touchés dont 8 duels gagnés et 16 perdus, 82% passes réussies, 1 tir non

cadré et 1 faute commise.

Sans Arnold Bouka Moutou, resté sur le banc, ni Fodé Doré, convalescent, Angers subit la loi du PSG (1-5).

Yhoan Andzouana n'était pas retenu dans le groupe de Monaco, large vainqueur de Toulouse (4-0).

Christopher Mabolou n'était pas convoqué lors du déplacement de Bastia à Guingamp (0-1).

Jules Iloki est resté sur le banc lors du match nul de Nantes face à Bordeaux (2-2).

Monaco profite de ce week-end pour conforter sa deuxième place avec 39 points, soit 5 de mieux que Angers, 5^e. Nantes est 11^e avec 29 points et Bastia, 15^e avec 25 points. Avec deux unités de moins, Reims est 17^e et n'a plus que trois points d'avance sur Toulouse, le premier relé-gable.

Italie, 19^e journée, 3^e division, groupe C

Ravy Tsouka Dozi était titulaire lors de la victoire de Paganese face à l'AC Martina (3-1). Avec 22 points, Paganese est 10^e. Italie, 15^e journée, championnat des réserves, groupe B

L'Inter fait match nul chez les U19 de l'Atalanta Bergame (1-1). Senna Mian-gué a joué toute la rencontre en défense centrale.

Portugal, 18^e journée, 3^e division, groupe E

Le CD Tourizense de Trésor Mano et Juslain Babélé est tenu en échec par Segubal (1-1). Avec ce résultat, Tourizense est 8^e et ne compte plus qu'un point d'avance sur son adversaire du jour.

Portugal, 18^e journée, 3^e division, groupe F

Alcanenense et Eric Nanitelamio corrigent Crato (4-0). Avec 26 points,

Alcanenense est 4^e avec 8 points de retard sur le 2^e.

Turquie, 19^e journée, 2^e division

Franci Litsingi a connu sa première titularisation en Turquie, lors du déplacement du BB Gaziantep sur le terrain du Yeri Malatyaspor (1-0). Remplacé à la 65^e alors que le score était vierge.

Le match d'Elazigspor et Sylver Ganvoula à Giresunspor a été reporté à une date ultérieure.

Avec ce match en retard, Elazigspor recule à la 5^e place avec 30 points. Gaziantep est 8^e avec 27 points.

Ligue 2, 22^e journée

Hugo Konongo était titulaire lors du revers de Créteil à Metz (1-2). En difficulté, à l'image de son équipe qui a beaucoup subi en deuxième période, après avoir ouvert le score avant la pause.

Le Paris FC n'y parvient décidément pas : malgré plusieurs renforts et la titularisation de Dylan Bahamboula, le club de l'Est parisien est tenu en échec à domicile par Sochaux.

Chris Malonga était titulaire lors de la défaite de Laval au Red Star (0-2). Remplacé à la 63^e sans s'être distingué.

Sans Congolais sur la pelouse, le leader nancéien chute face à Nîmes (3-4). Seul Brice Samba junior était sur le banc, tandis que Tobias Badila, Christ-Manu Maouassa et Yann Mabella n'étaient pas retenus dans le groupe.

Sans Hardy Bingoula et Charleroy Mabilia, non retenus, Auxerre bat Tours 2-1.

En attendant le match de Brest et Kévin Koumbemba à Ajaccio, lundi soir, Nancy reste en tête avec 11 points d'avance sur Auxerre, 8^e. Laval est 11^e, devant Brest. Créteil est 17^e et Paris reste accroché à la lanterne rouge.

Camille Delourme

ENJEUX DE L'HEURE

Malaise à la Dynamique de l'opposition

La démarche de la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC) et de ses deux autres collègues de rencontrer le facilitateur de l'Union africaine, Edem Kodjo, est considérée comme une trahison par certains cadres de la Dynamique de l'opposition, du G7 et du « Front Citoyen 2016 ».

Un profond malaise gangrène actuellement la Dynamique de l'opposition où le MLC a maille à partir avec les autres membres de ce regroupement politique. Et pour cause ? Le parti de Jean Pierre Bemba aurait passé outre l'option du boycott levée par la plate-forme qui a déclaré clairement qu'elle ne rencontrerait pas l'envoyé spécial de la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dhlamini Zuma, présent à Kinshasa aux fins de facilitation du dialogue.

Alors que la Dynamique de l'opposition avait rejeté en bloc l'invitation d'Edem Kodjo dans le cadre de ses consultations amorcées avec la classe politique congolaise, le parti de Jean-Pierre Bemba a mordu à l'hameçon. Faisant fi de la décision de



Des leaders de l'opposition après une réunion à Kinshasa

ses pairs, la secrétaire générale de ce parti, Eve Bazaïba, s'est résolue de rencontrer l'émissaire de l'UA. À la tête d'une délégation composée de quelques cadres du MLC, elle est allée exposer à leur interlocuteur la position de son parti politique en rapport avec le dialogue. La

démarche était perçue comme une trahison dans le chef des membres de la Dynamique de l'opposition, du G7 et du « Front citoyen 2016 » qui ont toujours considéré le dialogue convoqué par Joseph Kabila comme inoportun.

Dans leur entendement, le fait

de rencontrer le facilitateur de l'UA légitimait quelque peu la démarche de l'organisation africaine alors qu'ils y sont totalement opposés. Là où le bât blesse est que le MLC, autant que les autres partenaires de la plate-forme, s'était engagé à ne pas rencontrer Edem Kodjo.

Aussi, la rencontre presque catimini du MLC avec le facilitateur de l'UA sonne-t-elle comme un non-respect des engagements pris. D'où les attaques lancées contre la direction du MLC au sein de la plate-forme. Et pourtant, le parti de Jean-Pierre Bemba s'explique en disant qu'il n'a fait que réitérer à l'ancien Premier ministre togolais l'argument de l'inopportunité et de l'inutilité du dialogue politique. La substance est qu'il y a un dialogue permanent au niveau des institutions de l'État telles que l'Assemblée nationale et le Sénat. En ce qui concerne le processus électoral, le cadre d'échange doit être discuté entre les parties prenantes qui sont la majorité présidentielle, l'opposition et la Céni.

Nonobstant cet argumentaire du refus du dialogue présenté par le MLC, les autres membres de la plate-forme sont formels : le parti de Jean Pierre Bemba a trahi. Cette situation est révélatrice du manque d'unicité d'action qui a toujours caractérisé l'opposition congolaise incapable de parler un même langage lorsqu'il s'agit de faire face à des enjeux politiques importants.

Alain Diasso

POLLUTION

La RDC est parmi les pays exemplaires

Pour le président du Parti écologiste congolais (Péco) et de la Fédération des écologistes et verts d'Afrique centrale (Févac), Didace Pembe, le calcul des ratios entre la pollution de la RDC et le dioxyde de carbone que ses eaux résorbent fait rentrer ce pays dans la liste de modèle en matière de protection de l'environnement.

Dans une réaction, le 20 janvier devant la presse, à l'occasion de deux jours de séminaire organisé par le Péco, sous l'égide de la Févac, le président de ces deux structures politiques, le député Didace Pembe Bokiaga, a fustigé cette opinion qui veut classer la RDC parmi les pays pollueurs.

Pour le président du Péco et de la Févac, en effet, lister la RDC parmi les pays pollueurs ne serait que de la méchanceté parce que ce pays est industrialisé. « La toute petite pollution que nous avons est tout à fait minime par rapport à ce que nous observons dans les pays industrialisés et, d'autre part, nous avons nos eaux et nos forêts qui résorbent le dioxyde de carbone. À calculer le ratio par rapport à ce que nous polluons et ce que nous résorbons, je pense que nous devons être parmi les pays les plus exemplaires », a-t-il expliqué.

Se développer sans polluer

Pour le président du premier



Le président Didace Pembe face à la presse Photo Adiac

parti vert de la RDC, l'écologiste a un message à transmettre à la base. Ce message est, selon Didace Pembe, celui du partage, d'un développement durable, d'utiliser l'énergie propre. « On peut se développer sans pouvoir polluer », a-t-il insisté. À l'issue de ces travaux tenus à Kinshasa, le président du Péco et de la Févac a également conseillé aux membres de son parti politique de ne pas « recevoir leurs rêves des autres », mais de développer plutôt leurs propres rêves pour arriver à leurs objectifs.

L'écologie rime avec la démocratie

À en croire le président du Péco et de la Févac, l'écologie rime avec la démocratie, voire avec les élections. Notant le rapport entre ces trois concepts, Didace

Pembe a souligné que dans la démocratie, il y a l'écologie et que dans l'écologie, il y avait également des exigences qu'un pays doit respecter dont l'interaction entre l'individu et son environnement. « Nous devons vivre d'une manière harmonieuse afin de léguer à nos descendants, une planète ou un pays propre. Sans cela, nous allons vers la perte. Nous sommes prêts pour les élections. Nous, les écologistes, nous sommes des pacifistes, nous aimons des élections. C'est pour cela, nous pensons que le fait de rester, de parler et de trouver des solutions ensemble fera que nous allons vivre dans un pays, dans une structure où il fera bon vivre », a-t-il appuyé.

Lucien Dianzenza

CLIMAT DES AFFAIRES

La FEC inquiète du désordre au niveau fiscal

S'exprimant pour la première fois depuis le début de la nouvelle année, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) a mis en garde contre toute initiative des autorités du pays visant à modifier les lois fiscales par les lois budgétaires. Cette pratique récurrente prévalant dans les deux chambres du Parlement est une violation de la Constitution. « Toutes les dispositions fiscales contenues dans les lois des finances, depuis 2014 à nos jours, nous paraissent inconstitutionnelles », a-t-elle déclaré. Et puis, il y a de nombreux conflits de compétence entre les nouvelles et anciennes provinces à l'origine d'une nouvelle forme de tracasseries administratives.

La FEC s'insurge contre cette façon de gérer à court terme l'économie nationale. Par rapport à ces conflits de compétence entre les anciennes et les nouvelles provinces, il y a principalement la répartition des impôts, droits et taxes relevant des provinces et des entités territoriales décentralisées. Pour le patronat national, il est impérieux à ce stade d'encourager une action concertée entre le gouvernement central et les entités décentralisées. En effet, il faut arriver urgemment à mieux organiser le travail des organes chargés de la collecte des impôts, taxes et redevances à chaque niveau. Mais pour la FEC, seul l'investissement est la solution durable à la création de la richesse et de l'emploi. « Sans emploi, pas de revenu. Sans revenu, crises sociales ». Cette question est d'autant plus préoccupante que l'économie de la RDC vient de passer sa pire année avec une très faible performance économique, fruit du ralentissement des économies émergentes, de la faiblesse des échanges internationaux ainsi que des incertitudes relatives à la production industrielle. La liste ne serait pas exhaustive sans y insérer également les tensions géopolitiques et sécuritaires. D'autres facteurs ont contribué à aggraver une situation socio-économique déjà difficile, en l'occurrence l'insuffisance de l'offre d'énergie électrique, la prolifération des taxes et la dégradation des infrastructures de communication. La solution durable réside plutôt à l'élargissement de l'assiette fiscale de contribuables et à la meilleure canalisation de toutes les recettes. Il est intéressant de diversifier l'économie nationale en misant davantage sur les secteurs très producteurs de richesses et d'emplois comme l'industrie et l'agriculture. La FEC a encouragé également la libéralisation des assurances en RDC, un secteur capable de booster effectivement l'économie nationale. Pour défendre son point de vue, la FEC est disposée à participer au dialogue national car, pour elle, il faut trouver des solutions consensuelles capables de garantir un climat de confiance et de paix.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1

Pas de vainqueur entre Sanga Balende et Mazembe à Mbuji-Mayi

Déjà qualifié pour le Play-Off du championnat national de football, Sanga Balende a concédé un match à égalité face à Mazembe par un but partout, dans la zone de développement centre sud. À Kinshasa, l'on note la défaite du Daring Club Motema Pembe (DCMP) - bien que qualifié également pour le Play-Off-, face à Shark XI FC dans la zone de développement ouest.

La formation de Sa Majesté Sanga Balende et le TP Mazembe ont fait un but partout, le 24 janvier, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, en 15e journée du championnat national de football dans la zone de développement centre sud. Véloce défenseur transformé en attaquant de pointe, Christian Luyindama (ancien de Sanga Balende et du DCMP) a ouvert la marque pour Mazembe à la 33e minute. James Djuinang a égalisé pour Sanga Balende à la 61e minute sur penalty. L'on note que le défenseur Patient Mwepu des Corbeaux de Lubumbashi a

écopé d'un carton rouge.

Le onze de départ de l'entraîneur Andy Magloire Mfutila de Sanga Balende s'est constitué du gardien de but Kalambayi, et dans le champ Kanku, Yannick Sateu, Mulumba Kabwita, Bakodila, Disosa, Lubaki, Djuinang, Kayembe Mukendi, Lusiel Mandé et kibuki. Certains joueurs ont débuté sur le banc, notamment Kubidisa, Mukuna, Mutanda, Bolodjo, Mayamba, Stanley Afizi et Mangole. Du côté de Mazembe, le nouveau coach français Hubert Velud a placé l'Ivoirien Sylvain Gbohhou dans les perches, avec devant lui le Zambien Chongo, le Malien Salif Coulibaly, Patient Mwepu, Mokili, l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, le Ghanéen Daniel Adjei, José Badibake, l'Ivoirien Roger Claver Assalé, Christian Luyindama et Deo Kanda. Sur le banc des réservistes, il y a eu Robert Kidiaba, Aimé Bakula, le Ghanéen Yaw Frimpong, Jean Kasusula et le Malien Adama Traoré.

Dans un autre match de cette

zone de développement centre sud, le FC Saint-Éloi Lupopo et la Jeunesse Sportive Groupe Bazano se sont séparés le même dimanche au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi par zéro but partout. En fait, cette rencontre avait été arrêtée le samedi à la 18e minute à cause d'une grosse pluie.

V.Club impérial à l'ouest, DCMP tombe face à Shark

Dans la zone de développement ouest, l'on revient sur la victoire, le 22 janvier, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, de l'AS V.Club sur le Racing Club de Kinshasa (RCK) par trois buts à zéro, en match comptant pour la 15e journée. Richard Kule Mbombo a ouvert la marque à la 12e minute, reprenant sur un corner de Mukoko Batezadio. Le même Kule Mbombo a doublé la mise sur penalty à la 20e minute à la suite d'une faute de main d'un défenseur du RCK. Idriss Traoré a inscrit le troisième but des Dauphins Noirs de Kinshasa à l'heure de jeu,

parachevant une balle arrêté de Glody Ngonda mal renvoyé par le gardien du RCK. Le 23 janvier toujours au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe a courbé l'échine face au Shark XI FC par un but à deux, en match en retard de la 14e journée.

On a noté une forte emprise des Requins bleus qui ont loupé un penalty à la 27e minute par Shavda Maisha consécutif à une faute de main de Manitou, alias Zododo, dans la surface de réparation du DCMP. Mais contre le cours du jeu, le Français de souche antillaise Kevin Parsemain, revenu récemment des vacances, a ouvert la marque à la 43e minute pour les Immaculés de Kinshasa. Mais une minute après, le capitaine de Shark XI FC, Eddy Ngoy Emomo, a égalisé sur penalty après une faute de main d'un défenseur du DCMP dans sa surface. DCMP était le deuxième penalty de Shark XI FC. Le but de la victoire des Requins bleus de Kinshasa a été l'œuvre d'Ikuku

Djiribonda à la 88e minute. Le même samedi au stade du 30 juin de Kikwit, le club local d'AS Vutuka a été contraint au nul de zéro but partout par Dragons/Bilima de Kinshasa. Au classement dans la zone de développement ouest, V.Club compte désormais 38 points (12 victoires, une défaite et 2 nuls, 33 buts pour et 6 buts contre). DCMP est deuxième avec 34 points, et déjà qualifié pour le Play-Off du championnat national. Shark XI FC se retrouve troisième avec 26 points, alors que le FC MK et le RCK comptent chacun 23 points.

Dauphin Noir au Play-Off...

Dans la zone est, l'AS Dauphin Noir de Goma a eu raison, au stade des Volcans du chef-lieu du Nord-Kivu, de l'AS Nika de Kisangani par deux buts à un, en match de la 14e journée. Avec cette victoire, AS Dauphin Noir assure ainsi sa qualification au Play-Off du championnat national.

Martin Enyimo

CHAN 2016

La RDC perd face au Cameroun et affrontera le Rwanda en quart de finale

Avec la qualification en poche, les Léopards ont fléchi face aux Lions indomptables du Cameroun, en match de la troisième journée du groupe B de la phase finale du quatrième championnat d'Afrique des nations. Trois buts à un, c'est le résultat de cette rencontre en faveur du Cameroun.

Pour cette rencontre, le sélectionneur a laissé au repos la majorité de ses titulaires, faisant en fait tourner son effectif. Matampi garde les buts RD-congolais. La défense totalement remaniée se compose de Ngudikama sur le côté droit alors que Christian Ngimbi est placé à gauche. La charnière centrale se constitue de Yannick Bangala et Franck Mfuki. Au milieu de terrain, Merveille Bope est placé devant la défense dans le rôle de récupérateur. Doxa Gokanji fait office de relayeur et Guy Lusadis d'animateur de jeu. Trois joueurs forment le trio d'attaque, notamment Ricky Tulengi sur le côté gauche, Cédric Ngulubi à droite et Jean-Marc Makusu Mundele dans l'axe. C'est en fait une équipe quasi-totalement remaniée de Florent Ibenge qui affronte le Cameroun à Huye Stadium de Butare. Seuls, le gardien de but Matampi Vumi Ley, Bangala et Bope ont été titulaires contre l'Angola. Florent Ibenge a tenu à reposer un grand nombre des titulaires parmi lesquels cinq ont écopé d'un carton jaune et risquaient d'être exclus en quart de finale. Les Camerounais se créent des occasions de but, profitant d'une certaine nonchalance de la défense congolaise. Et le gardien de but Matampi veille au grain, retardant en réalité l'échéance. Mais Atouba ouvre la marque, profitant d'un centre venu de la gauche à la 40e minute pour battre le gardien de but Matampi, alors que la défense congolaise est à la rue. À la fin de la première période, le Cameroun, avec une possession de balle de 54 %, mène logiquement face à la RDC par un but à zéro. Mais au retour des vestiaires, les Léopards locaux reviennent rapidement à la marque. À la 47e minute, une combinaison entre Tulengi et Makusu s'achève par une frappe sèche de ce dernier. Un but partout. Ce but est inscrit juste après l'entrée dans le jeu de Meschak Elia à la place d'Emmanuel Christian Ngudikama. Mais Ngamaleu redonne l'avantage au Cameroun à la 52e minute, d'une reprise en pleine lucarne alors que la défense RD-congolaise. Deux buts à un. La RDC s'expose de plus en plus, alors que les Camerounais procèdent désormais par des contre-attaques. À la 64e minute, les Léopards encaissent le troisième but des Lions indomptables. Les trois remplacements de Florent Ibenge n'ont donc pas changé le sort du match, notamment Meschak Elia, Junior Baumeto et Luvumbu Nzinga. Au coup de sifflet final, la RDC perd par un but à trois. En quart de finale, la RDC affrontera le Rwanda alors que le Cameroun s'opposera à la Côte d'Ivoire.

M.E.

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL/PRÉLIMINAIRE-KINSHASA

Renaissance du Congo écarte Sodigraf de son chemin

Deux buts à un, c'est le score en faveur du FC Renaissance du Congo face au RC Sodigraf au tour préliminaire de la 52e édition de la Coupe du Congo de football.



FC Renaissance du Congo

Le FC Renaissance du Congo a écarté de son chemin le RC Sodigraf par deux buts à un, en match comptant pour le tour préliminaire de la ville province de Kinshasa de la 52e édition de la Coupe du Congo de football. Notons que le tour préliminaire de cette compétition est organisé par la Ligue de football de Kinshasa (Lifkin), au nom de la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Le 24 janvier dans un stade Tata-Raphaël, presque totalement acquis à sa cause, l'équipe tuteurée par l'évêque de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK), Pascal Mukuna, a ouvert la marque dès la 6e minute par Manga, alias Cissoko. Après avoir loupé une flopée d'occasions, le club Orange s'est finalement fait surprendre à la 51e minute, avec l'égalisation de Mavakala de Sodigraf. Mais deux minutes plus tard, soit à la 53e minute, la latéral Bahide du FC Renaissance du Congo a redonné l'avantage aux siens au tableau d'affichage avec le deuxième but victorieux. Cette victoire a en quelque sorte le goût d'une revanche, même s'il ne s'agit pas de la même compétition. En effet, Sodigraf est le seul club à avoir infligé l'unique défaite de Renaissance du Congo au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa le 23 octobre 2015, alors que les deux équipes étaient aux antipodes au niveau du classement (Renaissance étant premier et Sodigraf lanterne rouge).

Dans une autre rencontres de ce tour préliminaire de la 52e Coupe du Congo de football à Kinshasa, l'AC Kuya a éliminé FC Lofimbo par sept buts à un. Kapela (33e et 51e minutes), Iwani (34e minute), Mengema (44e et 57e minutes), Kuskama (81e minute) et Tshidibi (86e minute) ont été buteurs pour Kuya. Lutumba (89e minute) a inscrit l'unique but de Lofimbo.

M.E.

DOTATION

Avsi équipe RAPHPK de matériel informatique

Dans le cadre de la poursuite du projet d'amélioration de la situation socioéconomique des personnes vivant avec handicap (PVH), la représentante de la fondation Avsi, Caterina Cipriani, a remis des ordinateurs et d'autres outils informatiques, le 22 janvier, au Réseau des associations des personnes handicapées de Pointe-Noire et Kouilou (RAPHPK).

Le don composé de deux ordinateurs de bureau complets avec antivirus et logiciel office 2013, deux onduleurs, deux régulateurs de tension, deux multiprises, une imprimante, un modem Wifi, un carton de rame de papier, un toner Laserjet a été reçu des mains de Caterina Cipriani par Gaston Moyo, président du RAPHPK.

Ce matériel de bureau vient, d'après la donatrice, en complément au renforcement des capacités des associations des personnes vivant avec handicap afin de leur permettre, au-delà de la rédaction et impression des rapports et autres documents administratifs, d'élaborer une base de donnée propres à leurs associations, de mieux gé-



Caterina Cipriani remet un échantillon de don à Gaston Moyo devant le directeur de cabinet du préfet Photo «DR»

rer leurs finances, de faire des plaidoyers. «Nous souhaitons que ce matériel soit bien géré, mis à la disposition de toutes les associations du réseau et serve

véritablement aux intérêts des associations des personnes vivant avec handicap », a souligné Caterina Cipriani.

Recevant ce don devant le

sous-préfet, le directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire, Jean Louis Banthoud, et le représentant de toutes les chaînes intervenant à ce projet, Gaston

Moyo, ont félicité le donateur de tous ses bienfaits à l'égard des PVH de Pointe-Noire. D'après lui, ce présent vient permettre l'éclosion du travail de toutes les entités des PVH des deux départements. « La fondation Avsi nous a sortis du 19e siècle pour nous projeter dans le 21e siècle avec la remise de l'outil informatique qui vient matérialiser le travail qu'elle a commencé il y a près de 3 ans. C'est pourquoi je dis merci à la Fondation Avsi », a-t-il souligné. Rappelons que la fondation Avsi s'est engagée, depuis le 1er mars 2013 à Pointe-Noire, dans le projet d'amélioration de la situation socioéconomique des PVH dans lesdits départements. Financé entièrement par l'Union européenne, ce projet est à ce jour à plusieurs réalisations, parmi lesquelles la création d'une base de données de 349 PVH, la formation de 163 d'entre eux aux douze métiers artisanaux, à savoir, la couture, la coiffure, la soudure, la pâtisserie, la menuiserie, le garnissage des meubles, la fabrication des espadrilles, le macramé, l'élevage, le bureau-tique, la maintenance informatique, photographie.

Charlem Léa Legnoki

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE * SOCIÉTÉ
POLITIQUE * ART, CULTURE, MEDIA
RÉFLEXIONS * INTERNATIONAL
SPORT



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DISTINCTION

Fomeka prime les meilleurs élèves de la ville océane et du Kouilou

L'émulation scolaire 2014-2015 initiée par la Fondation Mesmin-Kabath (Fomeka) s'est déroulée, le 23 janvier, au lycée Victor-Augagneur en présence des responsables de l'enseignement des deux départements et des partenaires de ladite fondation.

Pour cette 8e édition, la Fomeka n'a pas lésiné sur les moyens pour récompenser les élèves des collèges et lycées de la capitale économique et du Kouilou qui ont brillé tout au long de l'année dernière par le travail et le mérite de la capitale économique et du Kouilou. Deux qualités ont été mises en valeur par la Fomeka qui a décidé de faire la promotion de l'excellence pour que le mérite soit la véritable récompense du savoir : savoir-faire et compétence.

Selon Alphonse Kikondi, le représentant du directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, l'initiative de la Fomeka intègre la vision du département de l'enseignement. L'émulation scolaire étant inscrite parmi les recommandations des différents conseils nationaux de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, du secondaire et de l'alphabétisation.

Deux témoignages ont meublé



Mesmin Kabath remettant le diplôme d'honneur à Makosso Jordanie Crédit photo «Adiac»

cette cérémonie : José Ngoma Mabouaka, enseignant de mathématiques et ancien professeur de Mesmin Kabath, qui a loué les mérites de ce dernier en tant que brillant élève ayant respecté les pistes de la réussite que sont le travail, la discipline et la volonté, et François Van Bladel, directeur général de SMT, représentant la société Volvo, ont salué vivement la Fomeka. Ainsi, 22 élèves du lycée et 140 du collège des deux départements ont reçu des diplômes,

des kits scolaires et d'autres gadgets prévus pour la circonstance.

De tous les élèves distingués, les meilleurs des meilleurs (meilleurs de tous les collèges et lycées et des deux départements confondus) sont Makosso Jordanie, élève en 6e au CEG de Loaka à Kakamoeka, qui a reçu le prix d'excellence avec une moyenne de 16,97 et Bambi Bienvenu Dieuville, élève en seconde au lycée Victor-Augagneur, qui a la moyenne de 16,83. Ils ont reçu deux bourses scolaires

de 45 000 frs le trimestre ainsi que des diplômes d'honneur, des kits autres prix remis par les sociétés partenaires. Au total 33 bourses d'études ont été distribués au collège et au lycée soit 14 aux élèves du Kouilou et 19 aux élèves de Pointe-Noire. Tous les élèves primés ont reçu un diplôme, des kits scolaires et autres cadeaux des entreprises partenaires. Le meilleur proviseur est Firmin Mourgalla du lycée Victor-Augagneur, lequel lycée a été plébiscité aussi

meilleur lycée de Pointe-Noire, tandis que Dominique Makaya du CEG de Mboukou a été le meilleur directeur. Son collège est le meilleur du Kouilou. Les heureux récipiendaires ont chacun reçu la somme de 50 000 frs. Cette année, l'innovation est venue avec l'introduction du Prix Grand K qui récompense les meilleurs enseignants du collège et du lycée, soit cinq au Kouilou et cinq à Pointe-Noire.

Les dix enseignants se sont partagé la somme de 1.000.000 F CFA en plus des dictionnaires et autres cadeaux. Au terme de l'activité, en remerciant l'assistance et les différents partenaires, Mesmin Kabath a annoncé qu'à partir de l'année prochaine les boursiers bacheliers de la Fomeka seront pris en charge au Campus qui sera mis à leur disposition et il les a exhortés au travail. «*Le Congo de demain, c'est vous qui le ferez. L'élite de demain, c'est vous. Ne pensez pas comme les gens qui croient que quand on a réussi dans la vie, c'est qu'on est suspect. La réussite, c'est le travail. Appropriiez-vous la nouvelle République pour qu'elle soit une République de l'excellence*», a-t-il dit.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE-LIGUE 1

Diabes Noirs et Cara se maintiennent, La Mancha cède sa place à AC Léopards

Alors que Diabes-noirs et Cara, respectivement premier et deuxième au classement provisoire du championnat, ont conservé leur place à l'issue de la 5e journée, La Mancha a cédé la troisième place à l'AC Léopards à la suite de son match nul contre JSP, le 24 janvier, au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville.



Diabes Noirs / «photo Today»

Débutée le 23 janvier à Brazzaville et Pointe-Noire, la 5e journée du championnat national s'est poursuivie, le 24 janvier, dans les quatre stades de la compétition. À l'issue des matches joués le week-end dernier, Diabes noirs et Cara se sont maintenus à la tête du championnat. Les Diablotins vainqueurs des Jeunes Fauves à Dolisie passent à 15 points. Les Aiglons restent deuxième mais à deux longueurs soit, 13 points après leur nul face à Nico Nicoyé à Pointe-Noire.

Cependant, les protégés du président Éric Mouanda ont reculé d'un petit pas en faveur de l'AC Léopards, à cause du match nul de zéro but face à JSP. À l'issue de cette journée et en dépit des résultats des matches de cet après-midi, La Mancha est 4e avec le même nombre de Points (11) avec l'AC Léopards qui a retrouvé le chemin des victoires depuis la troisième journée et domine par le nombre de but marqué. Soulignons que l'AC Léopards a écrasé Interclub le 24 jan-

vier à Brazzaville, 3-0.

Toujours dans le cadre de la 5e journée, Étoile du Congo a remporté sa deuxième victoire successive en s'imposant face à Saint-Michel de Ouenzé, 1-0. JST a humilié Pigeon Vert à Pointe-Noire, 4-0, ASP et Patronage ont fait un but partout. AS Cheminots s'est incliné à Kinkala face à AS Kimbonguila, 1-0.

La 6e journée va débuter le 28 janvier. À Brazzaville, FC Kondzo reçoit Pigeon Vert qui va faire son premier déplacement à l'extérieur ; JST-SMO. À Pointe-Noire, ASP- Interclub ; Nico Nikoyé-Munisport. La compétition va se poursuivre le 30 janvier à Brazzaville avec deux derby : Cara -Jeunes Fauves; JSP-ASK. Enfin, le 31 janvier à Brazzaville, Patronage-AC Léopards, Tongo-Diabes noirs à Pointe-Noire, La Mancha-Étoile du Congo et V Club -AS Cheminots.

Charlem Léa Legnoki

NGOYO

Le MCDDI fait un geste du cœur au CIDTS

Un don de sang en faveur du Centre interdépartemental de transfusion sanguine (CIDTS) a été réalisé, le 23 janvier, par les militants du Mouvement congolais pour la démocratie et développement intégral (MCDDI) à leur siège de Mpaka situé dans le 6e arrondissement Ngoyo.

Ce geste du cœur et d'amour obéit à la volonté d'Euloge Landry Kolas, président du parti, et Yvon Claise Baboutana, président départemental dudit parti qui prônent sans cesse l'amour du prochain et la compassion pour autrui.

Pour venir en aide au CIDTS, les militants du MCDDI, sous la conduite de leurs responsables, ont décidé de donner un peu de leur sang pour sauver des vies. «*Nous savons que le sang est un liquide très précieux pour*

l'homme. À la demande du CIDTS, les frères et sœurs du MCDDI se sont mobilisés pour accomplir ce geste de don de sang. Pour notre parti, c'est un geste d'amour et de compassion puisque ce sont les valeurs que nous prônons dans notre parti», a dit Hilaire Nzoungani, chargé de la communication et mobilisation du parti à Pointe-Noire.

En remerciant le MCDDI pour son généreux geste, le Dr Molendé Opiapa, responsable des collectes mobiles du CIDTS à Pointe-Noire, a déclaré : «*Beaucoup de personnes nous interrogent et demandent pourquoi on vend le sang au CIDTS. Pour que le sang soit gratuit, il faut que dans chaque famille qu'il y ait un donneur possesseur d'une carte de donneur. Grâce à cette carte, les autres membres de la famille (papa, maman et les en-*

fants) pourront ainsi bénéficier de la gratuité du sang. Ce n'est que par ce biais que l'on parlera de la gratuité du sang au Congo». Le 31 décembre, sous la houlette d'Yvon Claise Baboutana, président départemental du MCDDI, un don de vivres a été fait aux militants qui ont ainsi passer dans l'allégresse les fêtes de fin d'année.

H.B.M.



Le dr Molendé Opiapa prélevant la tension d'une militante du Mcdidi avant le don du sang crédit photo «Adiac»

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Les Fauves du Niari sortent leurs griffes

Après les deux premières sorties, quelque peu douteuses, faites de nuls face aux équipes moins huppées, AC Léopards de Dolisie aligne désormais les victoires. La dernière en date, celle face à Inter Club 3-0 lors de la 5^e journée, en dehors des deux précédentes sur le même score.

Devant les militaires de l'Inter Club, les Fauves du Niari n'ont pas tremblé. Leur avantage sur le papier s'est confirmé sur le terrain. L'attaquant zambien de l'AC Léopards de Dolisie, Winston Kalengo, n'a pas attendu longtemps pour montrer leur détermination de l'emporter sur l'équipe adverse. Bien servi par Merveil Ndockit à la 14^{ème} minute, il a ouvert le score. Le même passeur décisif a, à nouveau, servi le même buteur qui a doublé la mise 16 minutes plus tard. 2-0 donc à la pause en faveur des Fauves du Niari grâce à Winston Kalengo, auteur du doublé.

De retour des vestiaires, les militaires de l'Inter Club ont tenté de relever la tête sans succès. Plusieurs de leurs assauts ont été stoppés par le portier Barel Mouko, impérial sur sa ligne de but. A la 76^e, contre le cours du jeu, l'attaquant fauve Kuluwé, entré en deuxième mi-temps, est accroché dans la surface de réparation. L'arbitre désigne le point de penalty. Contre-pied parfait d'Hermann Lakolo qui a porté le score à 3-0. Les rêves de victoires de l'Inter Club ont été définitivement enterrés. « Nous avons trop respecté



L'AC Léopards de Dolisie Crédit photo Adiac.

l'adversaire, finalement nous avons perdu », a déclaré l'entraîneur de l'équipe vaincue, Aurélien Mabari.

Par contre, Lamine Ndiaye, coach de l'AC Léopards a trouvé motif de satisfaction en cette victoire, la troisième consécutive sur ce score de 3-0. « (...) Je suis satisfait parce qu'aujourd'hui nous avons gagné avec la manière », a-t-il déclaré. Comparativement avec d'autres ren-

contres, en effet, celle face à Inter Club a été la meilleure livrée par l'équipe de la capitale de l'or vert depuis le début du championnat national. Peut-être parce que les mêmes matchs ne sont pas disputés par les mêmes joueurs. Une manière pour l'entraîneur, en ce début de saison, de tourner l'effectif afin de déterminer le onze-type avant que n'arrive la grande échéance continentale des clubs : Ligue africaine des

champions. « Il faut donner la chance à tous les joueurs. C'est à eux de déployer leurs talents pour mettre dans l'em-

jambes. L'homme du match peut-on dire, sous cet angle. Ce joueur, rappelons-le, avait découvert l'équipe nationale senior alors qu'il n'en avait pas encore l'âge. Son talent avait forcé Claude Le Roy à le titulariser contre le Kenya à Owando lors de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2017. Depuis, il ne cesse de monter en puissance.

Les autres résultats...

En déplacement à Dolisie, Diables noirs a vaincu les Jeunes Fauves 1-0. Les Diablotins avaient battu Munisports 2-0 lors de la 4^{ème} journée. Après sa courte victoire 1-0 face à l'Association Sportive Ponténégrine (ASP), Cara s'est contenté d'un match nul vierge devant Nico-Nicoyé. L'Etoile du Congo a battu Saint Michel de Ouenze 1-0. La Jeunesse Sportive de Talangaï est venue à bout de Pigeon Vert 4-0 après le nul concédé devant V. Club, alors que la Jeunesse Sportive de Poto-Poto et La Mancha se sont séparées, dos à dos, sur le score de zéro but partout. A Kinkala, AS Kimbonguila a battu AS Cheminots 1-0. Une manière de se consoler de sa défaite lors de la 4^e journée face à AC Léopards 0-3.

Rominiqe Nerplat Makaya

L'Association Congolaise de la médecine du sport voit le jour

La création de cette structure avait été évoquée au cours des conférences scientifiques tenues en marge des 11^{èmes} Jeux africains de septembre dernier à Brazzaville. A travers cette ONG, les membres entendent encadrer de façon préventive et curative la pratique de l'éducation physique au Congo. L'Association Congolaise de la médecine du sport (ACMS), dirigée par le Pr Armand Moyikoua, a fait sa sortie officielle le 23 à Brazzaville, avec pour but de promouvoir la santé de tous les sportifs. L'ACMS s'est fixé comme objectif, regrouper les médecins pharmaciens, vétérinaires, biologistes et toute autre personne qui s'intéresse à la santé des sportifs, favoriser la prévention médicale par des conseils éclairés, faciliter la collaboration entre les interventions sportifs, favoriser le développement de la médecine du sport au Congo, encourager la formation initiale et continue en médecine du sport. Au cours de leur première assemblée générale, les membres de l'ACMS ont adopté les textes fondamentaux de leur association, afin d'être reconnue par les autorités compétentes et s'atteler à dérouler leur calendrier de travail. « Cette association est ouverte à toute personne qui s'intéresse à la santé du sportif. Il nous a paru nécessaire que les événements sportifs qui auront lieu dans notre pays puissent désormais bénéficier d'une couverture médicale disponible et compétente », a conclu Armand Moyikoua.

Hermione Désirée Ngoma

LA DJIRI CUP

Une dizaine d'équipes étrangères attendues à Brazzaville

L'équipe du centre de formation de Metz en France et plusieurs autres d'Afrique seront dans la ville capitale congolaise du 12 au 14 février de l'année en cours pour disputer la 3^{ème} édition de la Djiri Cup.



Les organisateurs de la Djiri Cup en conférence de presse Crédit photo Adiac

Dès le 10 février, les délégations des cinq pays poseront leurs valises à Brazzaville. La Côte d'Ivoire qui sera représentée par AS Bokanda et le centre de

formation Joël Tsi. Le Sénégal a pour représentant César académie. Les Panthers U-17, champions en titre, défendront les couleurs du Gabon. La

RD Congo débarque avec trois centres de formation qui la représenteront : Ujana, FC Renaissance et Odas. Le Congo, pays hôte, alignera le Centre d'études et sports La Djiri (CESD), organisateur de ce tournoi international et Centre national de formation de football qui avait remporté la toute première édition. « Nous sommes en attente de la confirmation de deux équipes interdépartementales : Kouilou-Pointe-Noire et les deux Cuvettes », a expliqué Patrick Mizidi membre du comité d'organisation. Toutes ces équipes seront réparties en quatre groupes de trois. Les deux premiers accéderont en demi-finale pour négocier le ticket de la finale. A propos, un tirage au sort sera donc effectué au moment venu. Les équipes découvriront alors leurs adversaires respectifs. Deux sites sont retenus pour abriter les matchs de ce tournoi. Il s'agit du complexe sportif de la Concorde (stade annexe) à Kintélé et le terrain du CESD. En attendant le coup d'envoi, le comité d'organisation de ce tournoi international des centres de formation et académies de football s'active pour que cette 3^{ème} édition soit une réussite que les précédentes et peut-être mieux.

R.N.M.